

HADJ2012

22 décès parmi les pèlerins algériens

P.4

IMPORTANT CONVOIE INTERCEPTÉ ET NEUF TRAFIQUANTS ARRÊTÉS

400 kg de drogue découverts à Alger

P.5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1714 | Samedi 3 Novembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



HUBERT VELUD

«Les Verts doivent se méfier du Togo»

P. 12-13

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES CRIMES COLONIAUX COMMIS EN ALGÉRIE

HONTEUSE

ATTITUDE DE MINISTRES FRANÇAIS



Décidemment, qu'ils soient de gauche ou de droite, beaucoup de leaders politiques français n'arrivent pas à cacher leur haine viscérale envers ce peuple qui leur a fait mettre genou à terre, forcés à lui accorder son indépendance et qui vient aujourd'hui exiger une repentance franche et claire...

P.3



ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

13 CAS D'INCOMPATIBILITÉ AVEC LE MANDAT PARLEMENTAIRE

P.4

UNE JEUNE ÂGÉ DE 17 CONTAMINÉ

Un cas de paludisme autochtone dépisté à Ghardaïa

P.5

ELECTIONS LOCALES

Un numéro unique pour les partis coalisés

P.4



88

policiers ont été tués dans l'Etat brésilien de Sao Paulo au cours des dix premiers mois de cette année, a-t-on annoncé jeudi de source officielle.

462

réfugiés syriens ont traversé la frontière jordanienne et ont été conduits au camp d'Al Zaatari, ont rapporté vendredi des médias jordaniens.

12

personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi après midi au niveau de la RN 6 sur le tronçon reliant les wilayas d'El Bayadh à Saïda, à 35 km de la ville de Bougtob.

Un site internet dédié à Mohammed Arkoun

Un site internet dédié à l'œuvre et la pensée de l'intellectuel algérien Mohamed Arkoun, décédé en 2010, a été lancé jeudi par la fondation éponyme. Le site de la "Fondation Mohamed Arkoun pour la paix entre les cultures" met en ligne gratuitement une médiathèque de plus de 230 heures d'interviews et de conférences de l'islamologue et près de 10 heures d'enregistrements vidéos ainsi qu'une série de textes inédits du penseur. Accessible à l'adresse "www.fondation-arkoun.org", le site comporte, en outre, une notice biographique du Professeur émérite à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris) ainsi qu'une bibliographie complète de l'auteur et une galerie photo. Créé à Casablanca (Maroc), la "Fondation Mohamed Arkoun pour la paix entre les cultures" s'assigne pour objectif "l'hébergement et la conservation" de la bibliothèque personnelle du penseur la "création d'un Centre de Recherche ouvert aux universitaires du monde entier" et plus largement la "diffusion" et la "promotion" de la "pensée" de l'islamologue au Maroc et dans le monde. La fondation a institué la "Bourse doctorale Mohammed Arkoun", dotée de 25.000 livres sterling et offerte par l'Institut d'études ismaéliennes de Londres (Royaume-Uni), où le défunt avait enseigné.



Couvrant une période de quatre ans d'études, cette bourse est destinée aux chercheurs en études islamiques en lien avec les travaux du penseur. Un "Prix Mohammed Arkoun" créé, par ailleurs, par la même institution est décerné tous les deux ans pour récompenser le meilleur travail sur l'œuvre de Arkoun.

L'APC d'Alger-Centre remet un chèque au Croissant-Rouge sahraoui



Un chèque de 20 millions DA a été remis jeudi à Alger en guise d'aide et de solidarité de l'Algérie au Croissant-Rouge sahraoui par l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, lors de la session spéciale élargie de la

task-force Eucoco. Le chèque a été remis par le président d'APC d'Alger-Centre, Tayeb Zitouni, au ministre représentant du Front Polisario en Europe, Mohamed Sidati en présence du président de la coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, le Belge Pierre Galand. Cette aide servira à construire une école au profit des enfants sahraouis et à instruire les nouvelles générations, a indiqué le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Mahrez Lamari. Pour sa part, M. Galand a qualifié ce geste de "très important" dans la mesure où "il participe à l'esprit de solidarité internationale au peuple sahraoui". La session spéciale élargie de la task-force Eucoco à laquelle ont pris part une trentaine de militants et d'activistes sahraouis des droits de l'homme venus des territoires occupés, des représentants de la société civile en Afrique et des participants des différents continents, vise à "mettre l'accent sur les souffrances endurées par le peuple sahraoui dans les territoires occupés", ainsi qu'à "amener l'Onu à assumer ses responsabilités et à appliquer les résolutions qui garantissent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Deux étudiantes échappent à un kidnapping

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tébessa ont déjoué, mercredi, une tentative d'enlèvement ciblant deux étudiantes étrangères, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Les deux jeunes filles, originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne, inscrites à l'université de Tébessa, se sont réfugiées à l'Auberge de jeunes de la ville après que deux individus eurent tenté de les enlever en les faisant monter de force dans leur voiture, selon la même source. Ces deux personnes s'en sont pris, ensuite, aux gérants de l'Auberge qu'ils ont agressés physiquement, leur causant des blessures, avant de briser les vitres de la structure. L'intervention rapide des policiers stationnés au 5^e arrondissement de la sûreté de wilaya, situé non loin de là, a permis d'arrêter ces deux individus qui ont été aussitôt présentés devant la justice et écroués.

D
I
X
I
T

Moussa Benhamadi :

« Il est nécessaire de créer une société mixte pour assurer la bonne exploitation du potentiel national en fibre optique à travers la généralisation d'internet à haut et très haut débits (large bande). La société chargée de la gestion des fibres optiques existait bel et bien, et son capital allait être ouvert à d'autres secteurs, dont les transports, les télécommunications et peut-être d'autres encore afin d'en faire une société mixte assurant la bonne exploitation du potentiel national en fibre optique. Le défi d'Internet aujourd'hui concerne la généralisation de la large bande dont la réalisation est tributaire de notre bonne exploitation du potentiel national en fibre optique dans la mesure où l'ancien système qui repose sur le cuivre à la place de la fibre optique "ne permet pas le haut débit." »

Des photos vont être envoyées dans l'espace

Des photos envoyées sur orbite au cas où des extraterrestres tomberaient dessus après une éventuelle destruction de la Terre, c'est le projet fou de Trevor Paglen. The Last Pictures est un projet de l'artiste et géographe américain, Trevor Paglen. Il consiste à sélectionner 100 photos pour représenter notre espèce et les accomplissements de l'humanité. Son idée, comme l'explique le site du Monde, est d'envoyer en orbite autour de la Terre, des images qui donneraient un aperçu de l'humanité au cas où des extra-terrestres tomberaient dessus. En orbite, ces objets ont plus de chance de se conserver, "jusqu'à ce que la Terre ne soit plus", est-il indiqué dans la présentation du projet qui se trouve sur CreativeTime. Envoyer 100 photos, c'est bien, mais lesquelles choisir ? C'était là tout l'intérêt du projet pour Trevor Paglen, pour qui l'imagination des gens était primordiale. Plus de 10.000 images ont été envoyées à l'équipe de projet, qui en a finalement sélectionné 100. L'équipe s'est avant tout penchée sur des critères esthétiques et énigmatiques. Ces photos sont disponibles à la vente sur internet. Ces photos vont être nano-gravées sur un disque en silicone, lui-même protégé par une coque en aluminium plaqué or. Cette trouvaille est l'œuvre des chercheurs de la MIT, la Massachusetts Institute of Technology. Ensuite, les photos seront envoyées en orbite à bord d'un satellite dont le départ est prévu le 20 novembre depuis Baïkonour au Kazakhstan.

Un avion fait demi-tour pour éviter des heures sup

Un avion norvégien d'une compagnie régionale appartenant à la compagnie d'aviation SAS et transportant 40 passagers a interrompu sa phase d'atterrissage pour retourner à son aéroport d'origine, à des centaines de kilomètres de là, afin d'éviter à son équipage de dépasser le temps de travail réglementaire, a rapporté jeudi la presse norvégienne. L'appareil de la compagnie régionale Wideroe, propriété du groupe SAS, allait se poser sur le tarmac de Mosjoen, petite ville du nord de la Norvège, lorsqu'il a rebroussé chemin pour retourner à Trondheim, à environ 300 km plus au sud, selon le journal local Rana Blad. "Juste après, le commandant de bord a dit lui-même par hauts-parleurs que c'était complètement incroyable, mais qu'il avait été décidé de repartir", a témoigné un passager, Steinar Henriksen. La compagnie, qui a fourni logement ou autres moyens de transport aux passagers revenus à leur point de départ, a expliqué cette volte-face de dernière minute par la réglementation très sévère en Norvège. "Malheureusement, l'avion a décollé avec un équipage dont le temps de travail arrivait à son terme. Nous avons des horaires de travail stricts imposés par les autorités et dont nous ne pouvons nous affranchir", a déclaré un porte-parole de Wideroe, Richard Kongsteien, au journal. "Si l'avion avait atterri, il aurait dû rester immobilisé à Mosjoen parce qu'on n'avait pas d'équipage de réserve là-bas et le programme du reste de la soirée pour cet appareil aurait dû être annulé", a-t-il dit, faisant valoir que cela aurait en définitive touché plus de 200 passagers au lieu de 40.

REPENTANCE DE LA FRANCE

Le bras d'honneur de l'ancien ministre français de la Défense sous Sarkozy !

Décidemment, qu'ils soient de gauche ou de droite, beaucoup de leaders politiques français n'arrivent pas à cacher leur haine viscérale envers ce peuple qui leur a fait mettre genou à terre, forcés à lui accorder son indépendance et qui vient aujourd'hui exiger une repentance franche et claire...

PAR HOUDA BOUNAB

Incroyable mais, hélas, vrai ! C'est avec un bras d'honneur que l'ancien ministre de la défense sous Nicolas Sarkozy, actuellement sénateur UMP, Gérard Longuet, a réagi mercredi 31, en direct, sur les ondes de la chaîne parlementaire LCI à la demande exprimée par notre ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, appelant à «une reconnaissance franche des crimes perpétrés à leur encontre par le colonialisme français».

Longuet, qui réagissait avec ce geste de voyou au moment du générique, pensant peut-être qu'il n'était pas filmé, n'en a pas moins pleinement assumé son acte insolent et insultant, recevant même au passage le soutien de plusieurs de ses pairs, ce qui en dit long sur la haine viscérale que continuent de vouer à l'Algérie plusieurs hauts responsables français n'ayant jamais pu «gober» totalement leur indicible nostalgie du paradis perdu.

Bref, ce geste indigne d'un ancien ministre de la Défense française n'en a pas moins bouleversé une partie du personnel politique hexagonal. Un haut responsable algérien, joint hier par téléphone, et s'exprimant sous le sceau de l'anonymat, nous a ainsi indiqué que ce geste représente la preuve absolue que



Gérard Longuet, sénateur UMP.

«la France a été contrainte de partir de l'Algérie, et qu'elle ne voulait jamais quitter ce grand paradis stratégique et économique».

Selon un directeur de rédaction dans un quotidien national, «avant de participer à une émission on doit être préparé, surtout pour quelqu'un qui occupait un poste aussi important que celui de Gérard Longuet, il devait savoir que lors du générique les invités sont filmés, à moins que sa colère et sa haine ne l'aient poussé à faire ce geste en réaction normale provenant de son subconscient nostalgique d'une Algérie française, oubliant les caméras de la chaîne de télévision. Il est regrettable que le niveau politique français en arrive à ce stade. Les Français ont de la chance d'avoir laissé Sarkozy derrière eux, entre un président qui insulte un citoyen et un ministre qui fait le bras d'honneur, eh bien, c'est pas gagné ! ».

Les citoyens, scandalisés par le geste du sénateur UMP, se déclarent d'autant plus out-

rés que cela est intervenu en pleine commémoration de la date du déclenchement de la guerre de Libération nationale. «C'est une insulte envers nos martyrs, une insulte envers le gouvernement algérien et son peuple, et aussi envers le 1^{er} Novembre et tout ce qu'il symbolise. C'est scandaleux et pathétique comme réaction pour un peuple qui se prétend civilisé et raffiné ! Surtout quand il affirme qu'il lui arrive d'être réactif, et qu'il a eu ce geste de mauvaise humeur populaire et bien connu des Français », s'indigne un ancien moudjahid. Lala Guarmia, ancienne combattante, est totalement d'accord avec les propos du moudjahid, elle ajoutera : «La France n'avouera jamais ses crimes envers l'humanité, et encore moins envers le peuple

algérien. Ça serait pour elle une honte mêlée au dédain, et le déshonneur, engendré par le fait de ne pas accepter la défaite face à un peuple désarmé et sans défense. Comment pourrait-elle avouer un crime, qui salirait l'image de la France civilisée, raffinée, connue pour ses poètes, créateurs de mode, grands chefs cuisiniers, etc. Ruiner sa réputation en faisant tomber ce beau masque trompeur, et dévoiler ainsi le vrai visage de la France de jadis, la France barbare, sanguinaire et criminelle ? Eh bien oui Monsieur Gérard Longuet nous demandons à refaire l'Histoire, 182 ans plus tard. Pour pouvoir aller de l'avant, il faut se réconcilier avec le passé d'abord, et ce afin de repartir sur de bonnes bases, sinon... »

Le comble est même atteint quand Gérard Longuet assume son geste qu'il qualifie de « populaire » et exécuté « de bon cœur ». Ne regrettant pas son geste stupide, le sénateur de l'UMP dit ne rien « nier », même s'il a avoué regretter « avoir été filmé » par les caméras de la chaîne Public Sénat.

Un Français, d'origine africaine qui dit ne pas être étonné par une pareille attitude, ne laisse de rappeler que : « Gérard Longuet commence en politique à la droite de la ratonnade anti-rouges. Il est à ce titre condamné en 1967 à 1.000 francs d'amende pour complicité de violence et voies de faits avec armes et préméditation. La petite blague d'étudiants aura quand même laissé une personne dans le coma, Gérard Longuet fait donc partie des repris de justice du Gouvernement de Nicolas Sarkozy, un point de détail à méditer pour toutes les personnes qui se retrouvent dans l'impossibilité aujourd'hui de se présenter à un concours administratif pour des faits mineurs inscrits dans leurs casiers. Si votre casier n'est pas vierge, ne visez pas un poste d'enseignant ou de gardien de la paix, recherchez plutôt un poste de ministre ».

Ainsi soit-il...

H. B.

PAIX ET RÉCONCILIATION

L'Algérie : un État référence

PAR SADEK BELHOCINE

La conférence-débat, organisée par le ministère des Affaires étrangères, mercredi dernier, la veille de la commémoration du 58^e anniversaire du déclenchement de la Révolution a permis aux participants de mettre en exergue l'esprit positif véhiculé par la révolution de Novembre 1954. A l'issue de son intervention, le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, a indiqué à la presse en marge de cette conférence-débat, que l'Algérie était un État référence en matière de paix et de réconciliation grâce à «l'esprit positif véhiculé par la Révolution». Le ministre des Affaires étrangères souligne que l'Algérie «qui est aujourd'hui un modèle pour les autres est prête à partager son expérience pour qu'ils puissent en profiter et s'en imprégner». Selon le chef de la diplomatie algérienne «notre responsabilité envers les autres est aujourd'hui plus grande que jamais», précisant que l'esprit qui prévalait chez les Algériens durant la guerre de Libération nationale était inspiré de l'amour de la patrie et fondé sur la bonne organisation et la discipline. Tous ces facteurs confondus, affirme-t-il «ont contribué au déclenchement de la flamme de la Révolution qui a illuminé toute l'Algérie et même tous les peuples épris de paix et de liberté». Dans ce cadre, Mourad Medelci, rappelle que «aujourd'hui nous avons grand besoin de paix et nous devons œuvrer à travers notre expérience pionnière à la consécration de la culture de la paix et de la réconciliation», insistant sur «l'importance d'inculquer aux générations montantes l'esprit de patriotisme véhiculé par la Révolution». De son

côté, Ali Haroun, ancien responsable de la Fédération de France du Front de libération nationale a souligné le «rôle important» joué durant la guerre de Libération nationale, par cette fédération. L'orateur souligne que, «la Fédération de France du FLN a été d'un apport très précieux pour la guerre de libération et a joué un rôle très important aussi bien au niveau de la mobilisation des Algériens en France qu'au plan du financement de la Révolution». L'ancien membre du Haut-Comité d'Etat a revisité l'histoire et évoqué les circonstances ayant entouré la création de la Fédération de France du FLN, rappelant les efforts et les sacrifices consentis par les membres de cette structure pour mobiliser l'émigration algérienne autour de leur révolution. Selon lui, la «bonne organisation» et la «structuration solide» ont permis la réussite de toutes les actions menées sur le territoire français pour montrer, a-t-il dit, «la justesse» de la cause algérienne. L'ancien responsable de la Fédération de France n'a pas manqué de souligner que «grâce aux cotisations des Algériens établis en France, près de 80% du financement du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) était assuré par la Fédération de France du FLN». Il a également mis en évidence les persécutions endurées par les membres de la Fédération, rappelant que plusieurs d'entre eux ont été capturés et confinés dans des camps d'internement, alors que d'autres ont été guillotins. Le conférencier précisera aussi qu'il y avait nécessité de mobiliser toutes les composantes de la société pour déclencher la guerre de Libération nationale. C'est là, a-t-il précisé, le «secret de notre réussite». S. B.

SOUS LA PLUME

On n'est sali que par la boue !

PAR SORAYA HAKIM

Que pouvions-nous attendre d'un homme d'extrême droite, un habitué des expéditions punitives contre les mouvements de gauche ? A quoi s'attendre d'un membre, à part entière, du Front national. Pas très net ce Longuet soupçonné de financement opaque du Parti républicain ainsi que celui de sa cousine villa dans le Midi de la France. Mais au fait, ne nous offusquons pas d'un bras d'honneur d'un malappris, car on n'est toujours sali que par la boue. Ce grossier personnage avec ses thèses du Front national a fait plonger Sarkozy pour la présidentielle de 2012. Pour sûr, le geste de Gérard Longuet, qui a la hargne contre les Algériens d'une part et François Hollande, qui reconnaissait dernièrement les massacres du 17 octobre 1961, d'autre part et qui doit se rendre prochainement en Algérie veut faire capoter les intentions affichées pour un dialogue ouvert et constructif. Novembre sera-t-il une succession de bras d'honneur des nostalgiques d'une Algérie française à commencer par Gilbert Collard qui comme Panurge a suivi

son acolyte Longuet à bout de bras ? D'autres bras vont-ils se lever qui jetteront un peu plus le discrédit sur une droite française «bête et méchante». Sachez Messieurs du Front national et de la droite française, qu'après 182 ans nous n'avons pas la prétention de refaire l'Histoire, mais le procès de la

«**Novembre sera-t-il une succession de bras d'honneur des nostalgiques d'une Algérie française à commencer par Gilbert Collard qui comme Panurge a suivi son acolyte Longuet à bout de bras ?**»

colonisation se tiendra tout comme en 1945 où vous avez jugé les dirigeants du troisième Reich pour crimes contre l'Humanité. Oui Messieurs Longuet et Collard les événements du 8 Mai 1945 sont un crime contre l'humanité, oui les événements du 17 Octobre 1961

sont un crime contre l'Humanité, les crimes de l'OAS aussi. Vous pourrez brandir tous les bras d'honneur de tous les militants et sympathisants de l'Ordre nouveau, vous n'entamerez à aucun moment la détermination de l'Algérie à réclamer une reconnaissance franche des crimes perpétrés à son encontre par le colonialisme français qu'une Marine Le Pen qualifie de bobards. Une présidente, comme son père, nostalgique de Vichy toute honte bue. Alors pas de quoi être fier n'est ce pas ? S. H.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

13 cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire

Le nombre de députés concernés par des cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire s'élève à 13 "qui n'ont pas encore réglé leur situation", a indiqué mercredi à Alger, Fourar Dalila, vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN).

PAR INES AMROUDE

Le nombre des députés qui cumulent des fonctions, en sus d'être des représentants du peuple, qui était de 52 est passé à 13 dont la majorité est affiliée à des syndicats notamment l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a souligné Mme Fourar, qui est également chargée de la communication, de la culture, de l'édition et de la formation, dans une déclaration à la presse.

Un délai d'un mois a été accordé à ces députés pour se conformer à la loi et choisir l'une des fonctions, rappelle-t-on.

Jusqu'à présent, aucune démission n'a été enregistrée, car les députés concernés ont préféré poursuivre leurs fonctions parlementaires, a précisé Mme Fourar, soulignant que "le président de l'APN avait insisté sur la nécessité de ne pas faire d'exceptions", même s'il s'agit de députés membres d'associations ou de syndicats.

Elle a néanmoins cité les cas de chercheurs et de maîtres de conférences qui exerçaient sans percevoir de salaires.

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avait conclu, durant la première quinzaine du mois courant, à l'existence de 52 députés en situation d'incompatibilité avec

le mandat parlementaire sur la base de leur déclaration. La commission avait abouti à ces conclusions après vérification des déclarations déposées à son niveau dans le cadre de l'application des dispositions de la loi organique fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, a ajouté la même source.

La commission avait, d'autre part, conclu à l'existence de 409 députés en situation conforme à la loi sans aucune incompatibilité avec le mandat parlementaire car ils n'assumaient aucun autre mandat, fonction ou mission et n'exerçaient aucune activité en dehors du mandat parlementaire comme stipulé dans la loi.

Bien que la loi ne stipule pas explicitement que la présidence d'associations faisait partie des cas d'incompatibilité, la commission avait estimé que cette activité était incompatible avec le mandat parlementaire, selon la déduction faite de l'interprétation du concept d'incompatibilité dans les dispositions de l'article 1-5 de la même loi organique qui établit la réunion de quatre conditions pour que l'activité exercée par le député ne soit pas incompatible avec le mandat parlementaire, a précisé la même source. Selon ces conditions, l'activité doit être "provisoire, à buts scientifique, culturel, humanitaire ou honorifique et n'influe pas sur l'exercice normal du mandat, après l'approbation du bureau de l'Assemblée".

Ainsi, la commission avait estimé que 12 députés présidents de différentes associations se trouvaient dans un des cas d'incompatibilité, outre 14 députés dont la situation était incompatible avec le mandat parlementaire, car exerçant des activités commerciales et professionnelles libérales et n'ayant pas fourni avec leur déclaration les preuves de la cessation de leurs activités. Parallèlement, un recensement a établi que 10



Les députés font encore parler d'eux.

députés exerçaient une activité syndicale et présidaient des unions locales de syndicats de travailleurs ou étaient membres d'unions syndicales nationales considérées comme étant des unions professionnelles et, en conséquence, sont concernés par la loi.

Cette situation a concerné également 3 autres députés en raison de la nature des postes qu'ils occupaient au sein d'organisations, soit agricole, commerciale ou industrielle, en plus des 7 députés qui ont perdu leur qualité de membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) conformément à l'article 10, alinéa 1, de ladite loi, après avoir accédé à des fonctions gouvernementales.

Pour ce qui est des cas d'absentéisme durant les séances, sujet qui a suscité des réactions aussi bien de l'opinion publique qu'au niveau de la presse, Mme Fourar a veillé à ne pas lier la présence du député à la bonne marche des travaux du Parlement, "la présence corporelle du député n'est pas essentielle pour juger si les travaux du

Parlement se déroulent normalement", a-t-elle souligné.

La vice-présidente de l'APN a estimé que l'Algérie "n'est pas une exception" concernant ce point précis et que l'absence des députés "ne signifiait en aucun cas un désintéressement de leur part puisque leurs activités se prolongent hors des séances". "Il ne faut perdre de vue, a-t-elle poursuivi, que le député assume ses

missions au niveau local à travers la gestion et le règlement des problèmes que rencontrent les citoyens dépendant de sa circonscription électorale, et ce, parallèlement à ses missions qui ont une dimension nationale".

Mme Fourar a saisi cette opportunité pour énumérer certains projets en cours d'examen au sein des commissions ad-hoc, tel le projet de loi amendement et complétant la loi 05-07 relative aux hydrocarbures et le projet de loi relative à l'approbation de la Convention relative à la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et la Tunisie signée à Alger en 2011.

Il sera procédé également, a ajouté Mme Fourar, à l'examen du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance 76-106 relative aux retraites du corps militaire, alors qu'il est prévu la saisine du projet de loi relative à l'organisation de la profession d'avocat, le projet de loi amendement et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice d'activités commerciales, ainsi que le projet de loi relative à l'organisation et à la promotion de la formation et des activités physiques et sportives.

Ces projets devraient être présentés en séances plénières après le 11 novembre, date du vote du projet de loi de finances 2013 débattu par l'APN du 21 au 23 octobre écoulé.

I. A.

LORS DE LA PHASE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

La CNSEL a reçu 47 saisines

PAR RAYAN NASSIM

La Commission nationale de supervision des élections locales a reçu de la part de la commission nationale de surveillance des élections locales 47 saisines au cours de la phase de dépôt de candidatures, a précisé mercredi le président de la commission, Slimane Boudi. La commission nationale de supervision a avalisé 5 saisines en ordonnant l'acceptation de la candidature et la remise de l'accusé de réception, et refusé 35 recours la plupart pour conflits partisans internes, 6 autres relevant de la compétence des tribunaux administratifs et 1 décision relevant éventuellement du pénal transférée au parquet général, seul habilité à se prononcer sur le cas, a indiqué M. Boudi dans une rencontre avec la presse. Les raisons des saisines sont le refus de la candidature présentée dans les délais (4), la non satisfaction des conditions de candidature (1) le retrait du dossier de candidature après dépôt (1) le refus de réception de la liste des candidats (8) le conflit partisan interne (18) le contentieux au sujet de la décision de candidature (7), le contentieux sur les dossiers de candidatures incomplets (1) la non notification de la décision de refus du candidat (2) la non notification de la décision de refus de candidats ou de listes (1). M. Boudi répondait aux questions des journalistes en marge de la journée d'étude sur la campagne électorale

pour les élections locales organisée par la commission en direction des membres de la cellule centrale et des sous-commissions locales. Les dispositions de la loi, a-t-il ajouté, permettent à la commission qui se compose de 311 magistrats de demander assistance aux magistrats exerçant au niveau des tribunaux et des cours de justice, aux greffiers, aux huissiers de justice et aux notaires.

La commission a mobilisé, pour la supervision de la campagne, 7949 auxiliaires de justice qui travaillent aux côtés des magistrats de la commission désignés par décret présidentiel, a-t-il dit, soulignant que ce nombre "dépasse de loin" celui retenu pour les élections législatives du 10 mai dernier. La campagne électorale pour le renouvellement des membres des 1541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilayas (APW) débutera le 4 novembre et s'achèvera le 25 du même mois, a encore indiqué M. Boudi.

Les prérogatives de la commission sont définies par la loi, a précisé M. Boudi qui a affirmé que cette instance exerçait ses missions dans le respect des prérogatives des autres structures dont les tribunaux administratifs et la commission de surveillance des élections locales. La commission a installé ses 69 commissions locales sachant que les activités sont coordonnées via Internet. Pour M. Boudi, l'expérience des législatives a permis aux magistrats d'acquérir une expérience

et de mettre en place une jurisprudence qui leur sera utile car "les infractions seront de même nature", selon lui. Elle leur permettra également de trancher rapidement les questions et de se prononcer avec une plus grande aisance, réaffirmant "l'indépendance totale du travail" de la commission. S'agissant du recours, par des candidats aux élections locales du 29 novembre, à la publicité commerciale à travers les chaînes de télévision algériennes qui émettent à partir de l'étranger, M. Boudi a affirmé que cette pratique était "illégale". Le nécessaire respect de la loi M. Boudi a indiqué que le respect de la loi par les candidats et les partis "est une question d'éthique". "Le respect de l'éthique est le meilleur garant de la pratique de l'action démocratique", avait souligné M. Boudi dans son allocution d'ouverture de la journée d'études.

Le temps de parole consacré aux partis dans le cadre de la campagne électorale à travers la Radio et la Télévision ne concerne que les chaînes nationales publiques.

A une question sur "le rapport élaboré par la Commission nationale de supervision des élections législatives qui n'a pas été rendu public", M. Boudi a précisé que la commission était tenue, en vertu de la loi, de remettre le rapport au président de la République et non de le rendre public. Concernant une éventuelle demande d'une révision de la loi organique portant régime électoral

de la part de la commission qui avait constaté "un certain vide juridique", l'intervenant a tenu à préciser que "la pratique démocratique est à même de faire la lumière sur les vides juridiques et les ambiguïtés qui entoureraient certaines dispositions et qui pourraient être palliés par la jurisprudence". Dans d'autres cas, une révision pourrait s'imposer et en appeler à l'intervention du législateur pour la modification de la loi en question, ajoute M. Boudi rappelant que cette question a été évoquée dans le rapport soumis au président de la République. S'exprimant sur la journée d'études, l'intervenant a indiqué qu'elle tendait à "permettre aux magistrats de mieux cerner le concept de campagne électorale et ses principes, définir les éventuels dépassements et unifier les jurisprudences". Installée le 24 septembre, la Commission nationale de supervision des élections locales compte 311 magistrats dont 76 de la Cour suprême, 10 du Conseil d'Etat, 188 des cours de justice et 37 des tribunaux, tous désignés par le président de la République.

La commission créée en vertu de la loi organique amendée portant régime électoral a pour mission de réunir toutes les conditions garantissant la transparence et la régularité des élections. Une commission similaire avait été installée pour la première fois pour la supervision des élections législatives du 10 mai dernier.

R. N.

ELECTIONS LOCALES

Les partis coalisés auront un numéro d'identification unique

PAR BELKACEM LAOUFI

Les partis politiques qui ont décidé de participer aux élections locales du 29 novembre sous la casquette d'une alliance à l'image du MSP, d'Ennahda et d'El Islah qui ont formé l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) n'auront pas un numéro d'identification individuel, mais un numéro commun. En tous les cas, c'est ce qu'a laissé clairement entendre jeudi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. "Une alliance de partis politiques, a-t-il dit, est considérée comme une seule formation politique et a droit à un seul numéro d'identification pour la totalité des partis la composant". Avant même cette sortie du ministre de l'Intérieur, la Commission indépendante nationale de surveillance des élections locales

(Cnise) présidée par Mohamed Seddiki avait anticipé un éventuel refus des autorités en organisant la veille un double tirage au sort de listes des numéros d'identification devant être attribué à chaque parti. L'une et l'autre listes réunissent respectivement 53 et 57 numéros. Mohamed Seddiki, a soumis les deux listes à l'appréciation du département d'Ould Kablia qui devrait opter pour l'une d'elles. Le début de la campagne électorale pour les locales est prévu demain, les panneaux publicitaires devant recevoir les affiches publicitaires ont déjà refait leur réapparition. Mais la bataille de la participation citoyenne n'est pas encore gagnée, le spectre de l'abstention plane sur ces joutes qui ne semblent pas, du moins, jusqu'à aujourd'hui attirer l'attention de la population. Le MSP a fait part mercredi dans un communiqué diffusé à l'issue de la réunion de

son bureau exécutif national de ses inquiétudes par rapport à une éventuelle défection populaire. Il a estimé que «le climat politique qui marque la préparation des élections locales n'encourage pas le traitement de l'abstention».

Pour sa part, la Commission nationale de supervision des élections locales (CNSEL) présidée par Slimane Boudi, a fait état mercredi de 47 saisines au cours de la phase de dépôt de candidatures. Seules 5 saisines avaient été validées par la CNSEL, ce qui a eu pour conséquence de faire admettre la candidature et la remise de l'accusé de réception aux partis concernés. Mais 35 recours ont été rejetés, la commission jugeant qu'il s'agit pour la plupart de conflits partisans internes. Composée de 311 magistrats, la CNSEL a mobilisé 7949 auxiliaires de justice pour superviser la campagne électorale

avait indiqué le président de la commission. Ce dernier a critiqué du reste les partis politiques qui recourent, pour les besoins de leur campagne, «à la publicité commerciale» sur «les chaînes de télévision algériennes qui émettent à partir de l'étranger» estimant que cette forme de publicité est une «pratique illégale». Selon lui, le temps de parole concédé aux partis dans le cadre de la campagne électorale sur les ondes de la Radio et de la Télévision «ne concerne que les chaînes nationales publiques». Boudi se référant à la loi, a indiqué en outre que la commission qu'il préside n'était pas tenue de rendre public le rapport sanctionnant le déroulement de l'opération électorale, en précisant qu'elle était plutôt tenue de le transmettre au président de la République.

B. L.

Finances : l'Abef donne le La à la monnaie scripturale

La carte bancaire est-elle en phase de devenir courante en Algérie ? Tout prête à le croire avec les dernières décisions prises par le ministère des Finances. Le département de Djoudi a donné son feu vert pour créer une instance indépendante de supervision du système de paiement électronique en Algérie

PAR DJAOUIDA ABBAS

C'est ce qu'a indiqué le patron de l'Abef, lequel est revenu sur le modus operandi de cette instance. «*La feuille de route élaborée par les experts avec une assistance étrangère en vue de mettre en place cet organe de supervision a été validée, dans un premier temps, par l'Abef qui l'a soumise, par la suite, à l'appréciation des autorités monétaires et au ministère des Finances qui l'ont approuvée*», dixit Djamel Bessâa. Ladite instance sera gérée par un Groupement d'intérêt économique (GIE) à but non lucratif; son rôle étant de baliser l'écosystème de la monétique interbancaire en Algérie, notamment pour l'utilisation du système des terminaux de paiement électronique (TPE) qui sont prioritaires. Il en va des règles de sécurité, aux arbitrages sans oublier la supervision du système de paiement électronique. D'après le numéro 1 de l'Abef, la première phase du projet est bouclée par les experts en charge du dossier. La seconde étape est la plus efficiente dans la mesure où elle active le développement de la monétique. D'après la même source elle portera sur la mise en branle des organes du GIE et la mise en œuvre des moyens matériels. Pour information à la base, cette instance était supervisée par la Société des transactions interbancaires et de la monétique (Satim). Sa mission : développer et gérer le système monétique interbancaire dont le fonctionnement repose sur l'utilisation d'un réseau de transmission de données et la personnalisation des cartes interbancaires en Algérie. Il est dirigé par un con-



seil d'administration. Il est présentement l'unique instance chargée de la gestion de la monétique en Algérie et est composé de huit banques. Cependant La Banque d'Algérie n'y est pas représentée. Partant du constat de l'augmentation des protagonistes sur la place financière, l'Abef a donc décidé de séparer la mission commerciale de la monétique et celle de la supervision. Pour y parvenir adéquatement, les experts ont proposé de créer un GIE dont le conseil d'administration regroupera la BA et les banques publiques et privées activant en Algérie.

Ainsi, cette décision donne le La au recours à la monnaie scripturale laque le monnaie a fait couler beaucoup d'encre et fait tenir les crachoirs et pour cause, vu les ambitions nationales d'aller vers une économie plus libérale et d'adhérer de fait

à l'économie standard qu'est l'économie de marché. La non généralisation de la monnaie scripturale avait fait couac. Pour rappel, en mars dernier l'ajournement par l'équipe Ouyahia de la mesure relative au paiement par chèque pour les transactions commerciales de plus de 500.000 DA avait suscité polémique. Il en découlait le maintien du faible taux de bancarisation et donc une perte fiscale qui se répercute directement sur le contribuable et le Trésor public et surtout du marché informel qui est parvenu en un temps record à se placer à hauteur de 30% du PIB. Il faut dire que cette décision qui a été instruite par le premier magistrat du pays n'était pas fortuite. Pour l'expliquer, le ministre du Commerce avait rappelons-le mis en relief les insuffisances du système financier : «*Il faut que le système*

financier soit prêt à prendre en charge les retombées de l'application d'une telle décision. Il ne faut pas donner des solutions conjoncturelles à des problèmes structurels ». Sans jouer avec les mots il a tout simplement fait comprendre qu'il fallait du temps pour mieux «*comprendre la situation sur le terrain pour mieux réussir l'opération*». Aujourd'hui, le GIE semble à même d'en découdre avec les opacités de la magouille. Il ne reste que le retour du chèque pour les grandes transactions et dans leur sillage des petites transactions avec la généralisation aussi du ticket de paiement : What else !

D. A.

IMPORTANT CONVOI INTERCEPTÉ ET 9 DEALERS ARRÊTÉS 400 kg de drogue interceptés à Alger

C'est l'une des plus grosses affaires de drogue ayant été traitée au cours de ces trois dernières années. Les éléments de la Police judiciaire de la sûreté d'Alger viennent de mettre la main sur un important réseau de trafic de cannabis. En plus de neuf arrestations, les enquêteurs de la PJ ont intercepté quatre véhicules, dont deux camions chargés de kif et deux autres véhicules qui faisaient la surveillance de la marchandise prohibée. Tout a commencé le 25 octobre passé à la suite d'investigations poussées, les enquêteurs de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger ont clôturé une enquête relative au démantèlement d'un réseau de trafic et de commercialisation de stupéfiants où il a été procédé à la saisie de 4 quintaux (400 kg) de résine de cannabis soigneusement dissimulés dans des trappes confectionnées sur les châssis de camions, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la sûreté d'Alger. Neuf arrestations parmi les narcotrafiants et leurs complices ont été opérées à l'est d'Alger ; ce cartel transportait la drogue à partir de l'extrême ouest du pays vers l'est en passant par la capitale. Au final, deux camions ont été immobilisés dont celui intercepté en flagrant délit avec la cargaison (4qx), deux autres véhicules touristiques ont été également saisis car servant ce trafic en faisant le repérage, le convoyage et la sécurisation des tronçons. D'autres objets ont été mis sous scellés dans ce dossier, dont les téléphones portables, documents falsifiés et pécules. Rappelons tout de même qu'à la fin septembre, une opération similaire a été réussie par les mêmes services de la PJ et a donné lieu à la saisie de 100 kg de résine de cannabis et deux véhicules servant au transport. A l'issue de l'enquête, 4 individus ont été arrêtés et présentés le 2 octobre 2012 devant le parquet de Rouiba qui les a placés sous mandat de dépôt. Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants plus de 5.000 comprimés psychotropes ont été saisis avec 3 arrestations, les trafiquants ayant été présentés devant le parquet de Sidi M'Hamed, le 22 octobre 2012.

L. H.

"EXACTIONS" DU MAROC À EL AYOUN

Appel à la solidarité internationale avec le peuple sahraoui

PAR INES AMROUDE

Le ministre sahraoui des Territoires occupés, Mohamed Ould Akik, a lancé, hier à Alger, un appel aux organisations et à la communauté internationale à se solidariser avec le peuple sahraoui suite aux "exactions" commises par l'occupant marocain jeudi soir à El Ayoun occupée. «*Les forces de l'occupation marocaine sont intervenues de manière féroce et brutale jeudi soir pour réprimer des manifestations qui se sont produites à El Ayoun occupée*», a indiqué M. Akik dans son intervention lors de l'audience accordée par le président de la Commission nationale consultative de protection et la promotion des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, à la délégation sahraouie.

L'intervention «*féroce et barbare*» des forces d'occupation marocaines pour réprimer les manifestations des Sahraouis, «*ont fait des blessés auxquels s'ajoutent plusieurs arrestations parmi les militants sahraouis*», a fait savoir M. Akik.

Il a précisé que ces manifestations coïncidaient aussi avec la tournée en Afrique du Nord de Christopher Ross, représentant personnel du secrétaire général de l'Onu, faisant observer que cette visite intervenait

également à la veille de la commémoration des événements sanglants de Gdem Izik. Les forces marocaines avaient attaqué, le 8 novembre 2010, le camp de Gdem Izik (à l'est de la ville occupée El-Ayoun) où vivaient plus de 25.000 citoyens sahraouis, notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées. De son côté, le président de la CNCPPDH a indiqué dans son intervention que le Sahara occidental menait «*la même lutte que celle menée par l'Algérie contre l'occupant français*». «*La France s'était comportée avec l'Algérie comme un Etat terroriste. Actuellement le Maroc adopte la même attitude en se comportant tel un Etat terroriste vis-à-vis du Sahara occidental*», a déclaré M. Ksentini, soulignant que «*la lutte des Sahraouis aboutira inéluctablement à l'indépendance du Sahara occidental*». S'exprimant sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, le président de la CNCPPDH a indiqué qu'ils sont «*quotidiennement bafoués*». Pour sa part, la représentante de la commission de l'Union africaine (UA) des droits de l'Homme et des peuples, Maya Sahli, a annoncé qu'elle était en passe de finaliser un rapport sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, document

qu'elle remettra en janvier prochain au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Elle a expliqué que sa commission a été instruite par l'UA de mener cette enquête, déplorant toutefois le refus des autorités marocaines de lui accorder l'accès aux zones sous leurs contrôle. Elle fait état dans son document, avec des témoignages à l'appui, a-t-elle dit, des exactions et des violations des droits de l'Homme, commis par les forces marocaines dans les territoires occupés.

Une série d'activités en solidarité avec le peuple sahraoui ont été organisées à Alger par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) du 31 au 2 novembre.

Ces activités avaient vu la participation d'une trentaine de militants et d'activistes sahraouis des droits de l'Homme, venus des territoires occupés, de représentants de la société civile en Afrique et des participants des différents continents.

Ces activités visent à «*mettre l'accent sur les souffrances endurées par le peuple sahraoui dans les territoires occupés*», ainsi qu'à «*amener l'Onu à assumer ses responsabilités et à appliquer les résolutions qui garantissent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui*», avait-on indiqué.

I. A.

TRAITEMENT DU CANCER

Création d'une centrale d'achat d'équipements

Le gouvernement a décidé la création d'une centrale d'achat d'équipements pour le traitement du cancer à l'instar de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour les médicaments, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué

PAR RAYAN NASSIM

Cette centrale sera chargée de l'acquisition normalisée d'équipements lourds au profit des structures publiques de santé et d'assurer l'organisation d'une maintenance performante, a expliqué la même source.

Cette décision fait partie des principales résolutions et décisions prises lors du conseil interministériel élargi consacré au dossier du cancer, tenu mardi au siège de la PCH sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et allant dans le sens d'une amélioration "significative" et "rapide" des conditions de prise en charge des malades atteints de cancer, a souligné le ministère. Des mesures de nature structurante ont été également décidées pour organiser "durablement" la disponibilité des produits pharmaceutiques et



Abdelmalek Sellal.

veiller à ce que les équipements médicaux dédiés à la radiothérapie bénéficient d'une maintenance "appropriée et adaptée", selon la même source. Il a été, en outre décidé, lors de ce CIM que les malades cancéreux traités en ambulatoire (devant suivre leur traitement à domicile) n'auront plus à effectuer de "longs et fatigants" déplacements jusqu'aux dépôts de la PCH pour prendre leurs médicaments de chimiothérapie (comprimés, gélules) et certains antalgiques (médicaments contre la douleur), a affirmé le ministère. Ces médicaments seront disponibles au niveau des officines pharmaceutiques et pris en charge par les organismes de Sécurité sociale au titre des assurés sociaux et leurs ayant droits. Il a été aussi décidé l'équipement et l'ouverture

des centres de Sétif et de Batna ainsi que du service de radiothérapie du CHU de Constantine, avant la fin du premier semestre 2013, a ajouté la même source. Les capacités nouvelles qui seront offertes "permettront de doubler l'offre actuelle en matière de radiothérapie", s'est félicité le ministère. Il a affirmé que toutes les contraintes liées aux procédures réglementaires et ayant retardé la réalisation et l'équipement des projets de centres anticancer (CAC) sont levées, "dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur", à l'effet d'accélérer la réalisation des CAC ainsi que l'acquisition de leurs équipements.

Concernant les équipements de radiothérapie (accélérateurs linéaires), le minis-

tère de la Santé a indiqué que les besoins sont estimés à 78 alors qu'il n'en existe actuellement que sept sur l'ensemble du territoire national. Dans la mesure où il n'existe que deux fabricants à travers le monde (l'américain Varian et le suédois Elekta), il a été décidé, lors du CIM, d'étudier toutes les formules favorisant la mise en place d'un partenariat avec le fournisseur retenu afin d'assurer une maintenance de "haut niveau" et veiller au fonctionnement "permanent" des équipements dont un certain nombre devra être livré durant le premier semestre 2013. Afin d'éviter les ruptures de stocks, il a été décidé d'élaborer une nomenclature des médicaments essentiels, y compris les médicaments anti cancéreux, qui doivent être disponibles de "manière permanente" au niveau de l'ensemble des structures hospitalières publiques, a souligné le communiqué.

Les établissements publics de santé et la PCH sont également autorisés à contracter des marchés en gré à gré simple pour assurer une "disponibilité rapide" des médicaments grâce aux ressources financières disponibles, a expliqué la même source. Le remboursement de la dette de PCH vis-à-vis des banques CPA et BNA au titre du remboursement des lignes de crédit est différé à fin 2013, a par ailleurs fait savoir le communiqué.

Enfin, il a été décidé la création et l'installation d'un comité intersectoriel de suivi devant suivre la mise en œuvre des décisions du CIM et faire un point de situation mensuel. **R.N.**

HADJ 2012

22 décès parmi les pèlerins algériens

Un bilan de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONH) a fait état mercredi de 22 décès enregistrés parmi les pèlerins algériens dans les lieux saints de l'Islam. Trois autres hadjis dont l'état était déjà critique, ont succombé, portant à 22 le bilan de décès qui était de 19 mardi, a fait savoir le directeur de l'ONHO, Cheikh Barbara. L'âge avancé et les mala-

dies chroniques, telles l'hypertension et le diabète sont à l'origine de ces décès, a précisé le responsable de la mission médicale, le Dr Said Dhaif qui a ajouté que les complications générées par ces maladies ont nécessité le transfert des malades vers des hôpitaux saoudiens pour des examens approfondis. Les membres de la mission médicale algérienne sont répartis sur six

centres de santé à la Mecque pour 2500 pèlerins chacun. Par ailleurs, le premier groupe de hadjis algériens a quitté l'aéroport de Djeddah à bord d'un avion d'"Air Algérie" après avoir accompli les rites du pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam.

Ce premier groupe composé de 548 hadjis a passé 34 jours dans les Lieux saints. Le programme de vols établi par

les autorités saoudiennes pour le retour des hadjis sera maintenu jusqu'à la fin novembre dans les aéroports de Djeddah et de Médine. Le premier groupe de hadjis a été salué à son départ de l'aéroport de Djeddah par le consul général à Djeddah, Saleh Attiya, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, Cheikh Barbara et le PDG d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf. **L.B.**

UN ADOLESCENT CONTAMINÉ

Un cas de paludisme autochtone dépisté à Ghardaïa

Un cas positif de paludisme autochtone a été dépisté, mardi soir par les praticiens de l'hôpital Tirichine de Ghardaïa, chez un jeune patient résidant de la localité d'El Atteuf (Ghardaïa), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé de la wilaya.

Le jeune impaludé, âgé de 17 ans, n'ayant jamais séjourné à l'étranger, a été admis au sein de l'hôpital de Ghardaïa suite à une auscultation due à une forte fièvre et suit actuellement un traitement thérapeutique approprié, a précisé la même source. Ce cas a été rapidement diagnostiqué suite à la mise en place par les responsables de la santé d'un dispositif de vigilance contre l'apparition des symptômes de cette maladie tropicale dans la région de Ghardaïa, a-t-on ajouté. Une enquête épidémiologique a été diligentée mercredi pour déterminer avec exactitude la classification de ce cas de paludisme et l'origine de cette infection, a indiqué le directeur de la santé de la wilaya.

Une opération de dépistage passif de recherche de cas de paludisme ou de porteurs de parasites a été lancée depuis l'apparition du premier cas, à travers l'ensemble des établissements publics et privés de santé. L'ensemble des praticiens

ont été instruits de rester vigilants devant les cas de forte fièvre inexplicée, indique-t-on.

Une trentaine de cas de paludisme au total ont été décelés depuis le début de cette année dans la wilaya de Ghardaïa, la plupart se sont avérés importés, révèle un bilan de la direction de la santé.

A L'OCCASION DU 58^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Le président Bouteflika décide des mesures de grâce

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé des mesures de grâce collective au profit de personnes détenues et non détenues condamnées définitivement à l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, a indiqué mercredi un communiqué de la présidence de la République.

"A l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et conformément aux prérogatives qui lui sont conférées en vertu de l'article 77-9 de la Constitution, le président de la

De nombreuses rencontres de formation et de sensibilisation ont été organisées, en 2011 et 2012, au profit des praticiens de la wilaya de Ghardaïa sur l'importance d'un diagnostic précoce du paludisme, pour la prise en charge du malade et l'élimination des foyers générateurs de vecteurs de transmission, signale-t-on. **R.N.**

République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé des mesures de grâce collective au profit de personnes détenues et non détenues condamnées définitivement", a précisé la même source.

"Toutefois, ne bénéficient pas de ces mesures les personnes détenues condamnées pour des faits en relation avec ceux mentionnés dans l'ordonnance portant mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, ainsi que les personnes condamnées pour avoir commis ou tenté de commettre certains faits énumérés limitativement, notamment les faits de terrorisme", a souligné le communiqué de la présidence de la République. **APS**

IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

Signature

des programmes pour 2013

Les programmes d'importation des produits pharmaceutiques pour l'année 2013 ont été signés et remis mercredi à l'ensemble des opérateurs en pharmacie dont les dossiers étaient "conformes", a indiqué un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Ces programmes concernent "tous les produits pharmaceutiques (médicaments, consommables, réactifs et dispositifs médicaux) et portent aussi bien sur l'importation des matières premières nécessaires à la production nationale que sur les médicaments importés en vrac pour être conditionnés ou en tant que produits finis", a précisé la même source.

La signature et la remise des programmes d'importation "suffisamment tôt", est de nature à permettre aux opérateurs pharmaceutiques d'engager leurs commandes pour l'exercice 2013 pour assurer une disponibilité "régulière" de l'ensemble des produits concernés importés ou produits localement, a ajouté la même source. **R.N.**

L'ALGÉRIE PRÉSENTE À LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENARIAT

Option pour une croissance économique et de l'innovation

Des opérateurs économiques et des entrepreneurs algériens, ainsi que des porteurs de projets économiques et industriels prendront part au séminaire international sur l'entrepreneuriat, dont l'objectif essentiel consiste à doter les chefs d'entreprise de moyens managériaux et de méthodes de gestion économique et ce, dans l'optique de réaliser des performances en axant les efforts sur la création de richesses et d'emplois.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique que "l'Algérie participera, pour la deuxième fois, à l'évènement international intitulé 'Semaine mondiale de l'entrepreneuriat - Global entrepreneurship Week-GEW' prévu du 12 au 18 novembre 2012, et qui sera placé sous le thème de l'innovation, un atout majeur pour la réussite entrepreneuriale". La CACI précise que la GEW, lancée en 2007, "se veut une opportunité de soutien et d'incitation aux porteurs de projets de création d'entreprises. Elle se tiendra sous l'égide du NAPEO (North Africa Partnership for Economic Opportunities), qui est un réseau d'entreprises publiques et privées et d'universitaires des Etats-Unis et du Maghreb



visant à favoriser la croissance économique au Maghreb à travers la promotion des opportunités économiques dans la région. Elle comportera dans son programme diverses activités, telles que les conférences, sessions de mentorat et de formation, jeux d'entreprises, tables rondes, concours du meilleur business plan, expositions..."

Dans ce cadre, ajoute cette source, un concours de Business Plan (CAN 50 - Concours annuel NAPEO) sera organisé au profit des porteurs de projets, âgés de moins de 35 ans,

dans tous secteurs d'activité confondus. Les meilleurs seront primés et bénéficieront d'un accompagnement adapté et d'une aide financière. La CACI souligne que les inscriptions sont à faire en ligne, au plus tard le 8 novembre 2012. Des porteurs de projets algériens des start-up peuvent être intéressés par ce concours, sachant que des chercheurs et managers d'origine algérienne de la Silicon Valley de Californie peuvent apporter leur savoir-faire et leur expertise. Il convient de rappeler que le partenariat d'Afrique du Nord

pour les opportunités économiques (NAPEO) est un réseau de dirigeants économiques, entrepreneurs et personnalités de la société civile des Etats-Unis et d'Afrique du Nord, dont la mission est de favoriser la création d'emplois et l'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes. Au cours des cinq prochaines années, ce réseau s'engage à générer un impact positif sur plus de 100.000 personnes. Les promoteurs de ce réseau affirment que "PNB-NAPEO est une organisation entièrement locale. Les Conseils d'Orientations locaux ont été instaurés en Algérie, au Maroc et en Tunisie et sont en voie de constitution en Lybie et en Mauritanie. Ces Conseils identifient et déterminent les priorités et les ressources pour leurs pays respectifs et définissent un agenda régional". NAPEO est une entité régionale de Partners for a New Beginning (PNB), une initiative locale qui reçoit le soutien d'une coalition globale d'éminentes personnalités de la communauté économique et de la société civile. PNB encourage les partenariats mettant en avant les priorités locales. Le réseau créé par PNB-NAPEO constituera le moyen pour les communautés des Etats-Unis et d'Afrique du Nord d'identifier, d'initier et de soutenir des projets au niveau de la région du Maghreb afin de promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois, plus particulièrement à destination des jeunes.

A. A.

RÉALISATION DE 1,2 MILLION DE LOGEMENTS AVANT 2014

Le gouvernement dévoile sa stratégie

Le gouvernement, pressé de réaliser un ambitieux programme de plus de 1,2 million de logements avant 2014, a opté pour la diversification de ses partenaires étrangers dans le domaine du bâtiment, à la faveur d'un partenariat "durable" et "équilibré".

Des discussions avec plusieurs pays européens et arabes ont été entamées dans l'optique de prendre en charge une "bonne" partie des projets de logements publics dans le cadre du plan gouvernemental arrêté à travers la création d'entreprises mixtes.

A cet égard, le protocole d'accord signé lundi dernier à Alger avec le Portugal représente un modèle type d'un "vrai" partenariat que l'Algérie veut généraliser à d'autres pays avec lesquels elle est en négociation, selon les propos du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune.

Ce protocole porte sur la création des joint-ventures conformément aux dispositions de la règle 51-49% du capital, pour la réalisation d'au moins 50.000 logements.

Ces nouvelles entreprises permettront également le transfert de technologie du bâtiment, en introduisant les nouvelles innovations dans le domaine. Des milliers de jeunes Algériens seront aussi formés par ces sociétés dans la gestion des chantiers modernes.

"Nous allons travailler sur la même ligne pour conclure des accords du même type avec d'autres pays", a indiqué le ministre, soulignant que "l'Algérie n'est pas intéressée par des partenariats avec des entreprises qui se contentent de réaliser certains projets et partir avec notre argent, mais plutôt avec des partenaires solides qui s'installent ici pour une longue durée, ce qui permettra la formation de nos jeunes, avec un transfert de leur savoir-faire".

Le protocole d'accord avec le Portugal sera suivi par d'autres accords avec plusieurs pays, a déclaré Tebboune sans citer leurs nationalités. D'ailleurs, le ministre s'est entretenu sur ce sujet durant le mois en cours avec les ambassadeurs espagnol, italien et français à Alger, qui ont tous affirmé la disposition de leurs pays à

participer à la réalisation des projets de logements en Algérie.

Les entreprises arabes, notamment égyptiennes, seront aussi associées à la réalisation de ce vaste programme de logements.

Lors de sa visite à Alger la semaine passée, le Premier ministre égyptien, Hicham Kandil, a fait état d'un accord portant sur l'attribution de projets de logements prévus dans le plan d'action du gouvernement algérien aux sociétés égyptiennes capables d'achever les projets dans les délais avec la qualité requise.

Les mêmes préoccupations ont été également au centre des entretiens du ministre avec les ambassadeurs jordanien et qatari à Alger.

L'Algérie compte à travers cette nouvelle approche diversifier ses partenaires dans le domaine du bâtiment. Mais cet objectif ne se fera pas au détriment de ces partenaires actuels, notamment la Chine, a souligné récemment Tebboune.

"Cette stratégie ne vise pas nos partenaires chinois, car ils seront toujours présents sur le

marché algérien. Les relations entre l'Algérie et la Chine sont hautement stratégiques dans tous les domaines", a-t-il déclaré. "N'oublions pas que ce sont les Chinois qui ont construit l'hôtel Sheraton d'Alger en 18 mois, et qu'ils vont nous offrir gratuitement un opéra de 3.000 places", a-t-il soutenu.

R. E.

PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANÉE

Baisse des investissements étrangers en 2011

Les investissements étrangers directs (IDE) dans les pays du sud de la Méditerranée ont diminué de 31% en 2011 à 26,5 milliards d'euros, contre 38,5 milliards en 2010, selon un bilan publié par l'observatoire Anima-Mipo mercredi.

D'un point de vue global, sur les onze pays étudiés (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie, Israël), les niveaux d'investissement étrangers de 2011 sont les plus bas des six dernières années, souligne-t-on de même source.

Cette diminution du montant des investissements s'accompagne d'une réduction du nombre de projets d'IDE, avec 647 projets pour 2011 contre 834 pour 2010, poursuit le rapport.

Outre les effets immédiats de la crise politique dans nombre de ces pays, la crise économique en Europe a également affaibli le "leadership européen" des projets d'investissements, souligne le document, qui note que si l'Europe reste le premier investisseur dans ces 11 pays, les montants investis baissent.

En revanche, l'Amérique du Nord y a investi 6 milliards d'euros en 2011, soit un milliard de plus qu'en 2010.

L'investissement direct n'est pas le seul secteur touché par les soubresauts politiques de la région, tient également à noter ce rapport. Les revenus du tourisme, des transferts de migrants et, pour une partie des pays de la zone, des exportations, ont également baissé en 2011

R. E.

OUVERTURE À LA SAFEX DU 17^e SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Promouvoir et mettre à niveau la production locale

La 17^e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel s'ouvre aujourd'hui et s'étalera jusqu'au 13 novembre au Palais des expositions (Pins maritimes) avec une participation "record" de 286 participants nationaux et 24 étrangers représentant 4 pays, dont l'Indonésie, le Pakistan, l'Iran et la Syrie, sur 280 stands aménagés sur un espace de 6.000 m². Le 17^e Salon international de l'artisanat traditionnel permettra de donner "une dimension internationale" à la production nationale et sera l'occasion d'"une mise à niveau", a indiqué le directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ahmed Benabdelhadi.

"Le Salon international de l'artisanat traditionnel est une aubaine inespérée pour la production nationale de se mettre à niveau et de lui donner un cachet international. Le produit national doit être compétitif et confirme ainsi aux normes internationales", a indiqué à l'APS, Banabdelhadi quelques jours avant la tenue du Salon international de l'artisanat traditionnel. Pour Benabdelhadi, les artisans algériens auront

l'occasion dans ce salon de "se mettre à niveau" au niveau de la formation, de l'organisation et de la qualité du produit, au terme d'un encadrement assuré par des partenaires européens qui leur ont permis de "peaufiner" et d'"améliorer sensiblement" leurs produits. "Les visiteurs du salon auront tout le loisir de voir dans quelle mesure la production locale a évolué, sous l'encadrement de nos partenaires européens, notamment les Espagnols. Dans le domaine de la poterie, la céramique d'art et traditionnelle et le travail du verre, des techniques ont été acquises par les artisans nationaux pour améliorer la confection de leurs produits pour le rendre plus attractif", a souligné Benabdelhadi. Outre la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat, ce salon permettra la création d'une dynamique concurrentielle entre artisans de la même corporation, tester le comportement du produit algérien par rapport à la concurrence des produits étrangers et l'échange d'expérience et de savoir-faire entre les artisans nationaux, d'une part, et les artisans étrangers, d'autre part. Le

17^e salon de l'artisanat traditionnel aura également pour objectif de sauvegarder le patrimoine artisanal national et perpétuer cet héritage qui fait partie de l'identité algérienne et la création d'une tradition de rencontre entre professionnels et hommes de métiers. Cet événement permettra également de sensibiliser le citoyen au respect de l'environnement et la nécessité de le préserver, en optant pour un travail de qualité, qui ne représente pas de danger pour sa santé, a souligné Benabdelhadi. "En collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, nous prévoyons un programme consistant à utiliser les bureaux de poste pour la promotion des produits d'artisanat. Cela, outre qu'il permet d'agréger les bureaux de postes, servira de travail de marketing et de publicité pour les produits artisanaux", a-t-il expliqué.

Une exposition sur le futur projet de la taille de pierre semi-précieuse de Tamanrasset, prévue début janvier 2013, aura lieu également à l'occasion de ce salon.

R. E.

CONSTANTINE, PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Un laboratoire régional pour le contrôle

La wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'un laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques (LRCPP) devant être lancé en travaux "incessamment", a indiqué, lundi, le directeur de la Santé à l'APS.

Ce projet, deuxième du genre à l'échelle nationale, contribuera à "améliorer la qualité de la couverture pharmaceutique à Constantine et dans toutes les wilayas de l'est algérien", a souligné Azouz Assaci, faisant part de l'impact de ce futur laboratoire dans la lutte contre toute forme de contrefaçon ciblant les produits pharmaceutiques.

Une fois opérationnel, ce futur laboratoire constituera un "passage obligatoire" pour tous les lots de médicaments mis sur le marché, a affirmé le même responsable, précisant que le contrôle de la qualité ciblera les produits fabriqués localement ainsi que ceux importés.

Le choix de la wilaya de Constantine pour l'implantation de ce projet n'est pas fortuit, a affirmé le même responsable, rappelant à ce propos la réputation de cette wilaya considérée, avec ses 10 usines de fabrication de médicaments, comme un pôle d'excellence en la matière.

L'inspection des unités de fabrication des médicaments figure également parmi les missions qui seront dévolues à ce laboratoire, a encore souligné M. Assaci, soulignant "l'impact de ce projet dans la surveillance des circuits de fabrication des médicaments depuis l'achat de la matière première jusqu'à la transformation du produit final".

La création de cette nouvelle structure de contrôle des produits pharmaceutiques sera en mesure de réduire le taux de non-conformité des médicaments, a ajouté le même responsable.

Ce projet devant être implanté à la nouvelle ville Ali-Mendjeli "sera d'un apport considérable" pour le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) retenu en 2011, et pour la deuxième fois consécutive, dans la liste des laboratoires qualifiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-on rappelé.

OUM EL-BOUAGHI, BOUGHRARA-SAOUDI

Un nouveau périmètre agricole pour la commune

La commission de wilaya de soutien au développement et aux investissements ruraux de la wilaya d'Oum El-Bouaghi vient de valider la création d'un nouveau périmètre agricole à Boughrara-Saoudi, dans la daïra d'Aïn Fakroun (Oum El-Bouaghi), a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles. Ce périmètre agricole, qui s'étend sur 92 hectares, a été créé, a précisé Brahim Gridi, "en réponse aux préoccupations exprimées par une vingtaine d'agriculteurs ayant bénéficié du crédit agricole Ettahadi".

Le projet, axé sur la culture des céréales et des fruits et légumes, "contribuera non seulement à améliorer les conditions socioéconomiques des agriculteurs, mais également à créer une autosuffisance dans beaucoup de produits agricoles dans la région d'Oum El-Bouaghi", selon le même responsable.

Selon la fiche du projet, le nouveau périmètre agricole de la commune de Boughrara-Saoudi, inscrit dans le cadre de l'extension des espaces voués aux activités agricoles et pastorales, permettra la création de 240 postes d'emploi permanents.

APS

TISSEMSILT, DIRECTIONS DES SERVICES AGRICOLES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La convention-cadre signée

Une convention-cadre portant sur l'organisation de sessions de formation au profit des agriculteurs, ponctuées par un certificat de qualification, a été signée lundi au siège de la wilaya de Tissemsilt entre les Directions des services agricoles (DSA) et de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep).

PAR BOUZIANE MEHDI

Signée en marge d'une réception en l'honneur de dix agriculteurs s'intéressant à l'intensification de la production de semences de céréales, cette convention stipule l'implication des cadres de la DSA dans l'élaboration, la révision et l'adoption d'un programme de formation, ainsi que dans l'échange de références techniques et des informations disponibles au niveau des établissements de formation et à réserver des champs agricoles (privés individuels, collectifs ou pilotes) à la pratique, notamment au profit des stagiaires dans les différentes disciplines agricoles, rapporte l'APS.

Cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les responsables du secteur agricole de la wilaya visant à rapprocher la formation des agriculteurs activant dans diverses filières, en vue d'améliorer leurs connaissances pour développer la production, leur épargnant des déplacements hors wilaya pour profiter des opportunités de formation dans les instituts techniques spécialisés.

Le wali de Tissemsilt a insisté, à cette occasion, sur le suivi et l'évaluation dès l'application de cette convention, soulignant que la conclusion de cet accord invite à envisager la création d'un centre de formation des agriculteurs, ce qui contribue au développement et à la promotion de



toutes les filières agricoles.

A noter que 10 producteurs de semences de céréales de la wilaya ont été honorés, dont certains ont atteint un rendement de plus de 50 quintaux à l'hectare. Ces agriculteurs activent dans les communes de Tissemsilt, Layoune et Ammari.

Soulignant que cette distinction est le fruit du travail des agriculteurs, le wali a déclaré que le développement du secteur agricole dans la wilaya est principalement tribu-

taire de la diversification de la production et contribue au développement durable dans la région. Les agriculteurs ont été honorés récemment par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, dans le cadre de l'initiative du ministère et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales qui a honoré les membres du "club des 50 quintaux à l'hectare" à l'échelle nationale.

B. M.

JIJEL, AGRICULTURE

Du gaz propane pour les fellahs



Les agriculteurs, en particulier les aviculteurs, bénéficieront prochainement dans la wilaya de Jijel du gaz propane "à domicile" pour leurs exploitations, a-t-on appris, lundi, des responsables locaux des secteurs de l'agriculture et de l'énergie. Lors d'une journée de sensibilisation et d'information organisée à la salle des conférences de la cité administrative, les responsables de la direction régionale de Béjaïa de l'entreprise nationale Naftal ont fait part de la mise à disposition des agriculteurs en général et des aviculteurs en particulier des citernes de propane pour leur éviter tout problème de disponibilité de cette énergie indispensable à leurs activités. Ces citernes, dont l'installation, le contrôle, le service après-

vente (SAV) et la recharge sont assurés par cette entreprise nationale, coûtent entre 150.000 et 250.000 dinars, selon la capac-

ité de stockage prise en option. Cette journée, initiée par la Chambre d'agriculture, et les Directions des services agricoles et des mines (DMI) fait suite aux recommandations du ministre de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), portant sur les mesures à prendre afin d'éviter la pénurie de gaz butane observée lors de l'hiver 2011. Cette situation de pénurie et de rareté de bouteilles de gaz avait entraîné d'importantes pertes chez de nombreux aviculteurs du pays. Le président de la Chambre de l'agriculture de Jijel, Youcef Khen, se réjouissant de cette initiative, a rappelé que l'utilisation du gaz propane en bouteille était déjà en usage il y a plusieurs décennies, du temps des coopératives agricoles. Dans leurs exposés, les responsables de Naftal ont, notamment, expliqué tous les aspects liés à la sécurité et à la rentabilité économique en matière d'utilisation du propane, au pouvoir calorifique plus important que le gaz butane.

APS

ORAN, FEUX DE FORET

Quatorze foyers d'incendie à Djebel K'har

Quatorze foyers d'incendie ont été enregistrés le deuxième jour de l'Aïd El-Adha à Djebel K'har (ex-Montagne des lions), un lieu de détente situé à l'est d'Oran, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Ces feux, provoqués par des visiteurs ayant allumé

des barbecues, ont ravagé plus d'un hectare de forêts et de broussailles, a-t-on déploré. Selon la même source, 23 camions ont été mobilisés pour maîtriser les feux attisés par les vents violents ayant soufflé sur la région.

APS

NAÂMA, CAMPAGNE DE NETTOIEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

793 tonnes de déchets collectés

793 tonnes de déchets ménagers et solides ont été collectées ces derniers jours dans la wilaya de Naâma, dans le cadre d'une campagne de nettoyage de l'environnement, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Lancée à la mi-septembre dernier, cette opération d'hygiène a ciblé plus de 64 sites à travers 12 communes en vue de collecter les déchets amassés et altérant le cadre de vie des citoyens, a indiqué le coordinateur de la campagne, Noureddine Aïssaoui.

Une enveloppe de plus de 20 millions de dinars a été dégagée pour le nettoyage des rues, l'entretien des espaces verts, le curage des réseaux d'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales et l'élimination des points noirs à travers les villes de la wilaya de Naâma, a-t-il signalé.

S'agissant des moyens mobilisés pour la réalisation de cette campagne, M. Aïssaoui a fait état de la mobilisation de 90 engins (camions et tracteurs) et de 520 agents issus des bureaux d'hygiène, des secteurs de l'environnement et des forêts, de l'Office national d'assainissement, de l'Algérienne des eaux (ADE), des Centres d'enfouissement techniques (CET) et de



l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). D'autres moyens humains et matériels appartenant aux services des APC et instances publiques ont

également été mobilisés pour cette campagne ayant impliqué aussi la société civile.

APS

TLEMCEN, DÉVELOPPEMENT RURAL

Lancement prochain de 323 projets



Pas moins de 323 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) seront lancés prochainement à travers les différentes communes de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Ces projets contribueront à la création de 16.560 emplois et le traitement de plus de

15.000 hectares de terres montagneuses et steppiques. Ils comprendront également le forage de puits et la recherche de nouvelles sources d'alimentation en eau potable et d'irrigation, ainsi que l'évacuation et la correction torrentielle, l'amélioration foncière et la fixation des sols aux abords des oueds pour lutter contre l'érosion.

Ces opérations de développement visent également à intensifier et à diversifier la production agricole, l'ouverture des pistes forestières et la plantation d'arbres fruitiers, notamment au profit des riverains des forêts. Sur le plan social, ces projets, qui seront concrétisés en coordination avec la Direction des services agricoles et différents partenaires, ont pour objectifs d'améliorer les conditions de vie de la population rurale et de créer des activités économiques qui contribuent à assurer la stabilité de la population, a ajouté la même source, indiquant que la région des monts de Traras et Sebaâ Chouyoukh bénéficierait d'un important lot de ces projets intégrés. Pour rappel, le PPDRI des monts de Traras et "Sebaâ Chouyoukh" concerne un total de 23 communes de la région montagneuse nord de la wilaya et couvre une superficie estimée à environ 144.000 hectares, soit 16% de la superficie totale de la wilaya dont bénéficieront 26.800 familles composées de plus de 130.000 habitants répartis sur 263 villages et collectivités locales.

APS

SKIKDA, LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS

3.150 unités en réalisation

Les travaux de réalisation de 3.150 logements publics locatifs (LPL) viennent d'être lancés dans la ville de Skikda, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.

Ce programme d'habitat social, confié à

une entreprise chinoise, s'ajoute au quota de 11.500 unités de même type lancés en réalisation l'année dernière, a rappelé la même source, notant que 8.700 LPL sont destinés au chef-lieu de la wilaya. La wilaya de Skikda, qui a bénéficié, au

titre du programme quinquennal 2010-2014, de la réalisation de 17.000 LPL, occupe la 4e place à l'échelle nationale après Alger, Oran et Constantine, selon les services de la wilaya.

APS

EL-BAYADH

Une équipe de plongeurs pour la Protection civile prochainement

Une équipe de plongeurs viendra "bientôt" appuyer les unités de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh dans ses actions de sauvetage lors des inondations et en cas de noyade, a-t-on appris du responsable de wilaya de cette institution.

Cette équipe, qui bénéficie actuellement d'une formation spécialisée dans le domaine dans la wilaya côtière d'Aï-Témouchent, rejoindra les services de la Protection civile d'El-Bayadh avant la fin de l'année en cours.

Première du genre au niveau de cette wilaya, l'équipe de plongeurs appuiera les activités d'intervention et de sauvetage dans cette wilaya qui a déploré plusieurs cas de noyade dans le barrage de Larouïya à Brezina, obligeant souvent à recourir à l'assistance d'unités de plongeurs de la Protection civile d'autres wilayas.

Le besoin de recourir aux plongeurs s'est également fait ressentir dans les cas de sauvetage lors des inondations provoquées par les crues des oueds dans la région, à l'exemple de celles qu'a connues la wilaya en octobre 2011 lors desquelles un élément de la Protection civile a trouvé la mort en essayant de sauver une famille de la noyade, a indiqué le directeur de wilaya de ce corps.

Dans ce cadre, les services de la Protection civile œuvrent à réunir les conditions et moyens nécessaires à la mission des plongeurs, à l'instar d'une embarcation équipée pour l'intervention rapide et des outils et matériels propres à leurs activités d'intervention et de sauvetage, a-t-il ajouté.

EL TARF, REBOISEMENT

2.400 hectares de superficies forestières concernés

Une campagne de reboisement portant sur la plantation de 2.400 hectares de superficies forestières vient d'être lancée dans la wilaya d'El-Tarf par la Conservation des forêts, a indiqué, lundi, le responsable local du secteur.

M. Mohamed Teyar a précisé qu'il sera procédé, dans le cadre de cette opération, à la plantation d'eucalyptus, de pins maritimes, de chêne liège et d'oliviers, outre 300 autres ha de mise en valeur des oléastres. Cette campagne de reboisement, inscrite au titre de l'exercice 2012-2013, sera également axée sur des plantations d'arbres en bordure de routes et à proximité de différents établissements publics, a également indiqué M. Teyar avant de préciser que le slogan "Un arbre pour chaque chahid" a été retenu pour cette action de régénération du couvert végétal. Cette dernière touchera également les bassins versants des barrages pour éviter leur ensablement et stopper le phénomène de l'érosion du sol. La Conservation des forêts a saisi cette occasion pour lancer une campagne de sensibilisation à la protection des surfaces boisées, ciblant les riverains. M. Teyar a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'adopter les meilleures méthodes de cueillette des olives en évitant de recourir aux pratiques traditionnellement utilisées. Pas moins de 165.000 hectares sont occupés par des forêts dans la wilaya d'El-Tarf, a-t-on rappelé de même source.

APS

BIRMANIE

Peur et famine dans les camps de déplacés

Les déplacés s'entassent jour après jour dans les camps de l'ouest birman en proie à des violences communautaires meurtrières, une grave crise humanitaire est en marche

Plus de 100.000 personnes ont été déplacées depuis les premières violences en juin entre bouddhistes et musulmans en Etat Rakhine, sur la frontière avec le Bangladesh. Un tiers d'entre eux ont fui les affrontements des derniers jours.

La plupart sont des Rohingyas, une minorité musulmane apatride décrite par l'Onu comme l'une des communautés plus persécutées de la planète, et considérée par beaucoup de Birmans comme illégale.

Mais même les membres de l'ethnie bouddhiste rakhine, qui jouissent pourtant de la liberté de mouvement, ont faim.

"Nous n'avons pas assez à manger", explique Phyu Ma Thein, déplacée rakhine réfugiée dans un monastère bouddhiste. "Le supérieur nous a donné un bol de riz mais nous n'avons pas de casseroles ni d'assiettes. Nous n'avons rien. Nous essayons juste de survivre".

La situation menace de s'aggraver, selon l'agence de l'Onu pour les réfugiés (HCR), qui a annoncé cette semaine que "les camps déjà surpeuplés (avaient) dépassé leurs capacités en terme d'espace, d'abris et d'approvisionnement de base tel que nourriture et eau".

"Les prix alimentaires ont doublé dans la zone et il n'y a pas assez de médecins pour traiter les malades et les blessés".

Dans les camps de Rohingyas, la misère est absolue. Après des décennies de persécutions diverses et de restrictions de l'accès à la santé et à l'éducation, les dernières violences ont tué tout espoir.

"Les conditions dans les camps sont aussi mauvaises, sinon pires, que dans l'est du Congo et au Soudan", estime ainsi Melanie Teff, chercheur pour l'ONG.

Dans des myriades de villages isolés, des dizaines de milliers d'autres Rohingyas vivent dans des conditions à peine plus enviables. La région est susceptible de connaître à tout instant une nouvelle flambée de violences. Donc un nouvel exode de déplacés vers des camps déjà au bord de la rupture.

Au-delà de la pénurie, les ONG gèrent un traumatisme psychologique terrible. "Ils ont perdu leurs maison dans les incendies. Les enfants ne peuvent pas être laissés sans surveillance comme avant, donc ils sont déprimés", explique Moe Thadar, employée de la Croix-Rouge.

Et l'avenir ne s'annonce pas meilleur. Des bateaux transportant des déplacés venus de zones frappées par les violences ont tenté d'accoster à Sittwe en début de semaine. Les autorités ne les ont pas laissés faire, a constaté l'AFP.

"Un homme a besoin d'un endroit pour dormir et manger", explique Myint Oo, un déplacé musulman qui a tout perdu. "Si vous ne pouvez manger et dormir, c'est pire que de mourir".

AFFRONTEMENTS ENTRE REBELLES ET FORCES GOUVERNEMENTALES

Lakhdar Brahimi poursuit sa difficile mission de paix

Alors que la trêve décrétée en Syrie pour la fête de l'Aïd a volé en éclats, Lakhdar Brahimi entend poursuivre son rôle d'émissaire de l'Onu. L'ancien ministre algérien s'est rendu en Chine pour tenter de faire avancer le dossier.

A Pékin et à Moscou, l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères tentera, une nouvelle fois, de convaincre les dirigeants de relâcher leur entrave à une action du conseil de sécurité de l'Onu. M. Brahimi doit revenir en novembre devant le conseil de sécurité avec de nouvelles propositions pour amener le président Bachar al-Assad et l'opposition syrienne à la table des négociations, ont affirmé à l'AFP des diplomates onusiens à l'AFP. L'émissaire "reviendra avec quelques idées d'action pour le conseil de sécurité au début du mois prochain", a confié un diplomate de haut rang. Pour un autre diplomate, "le processus politique ne débutera pas avant qu'Assad et l'opposition se soient tellement battus qu'ils n'aient plus d'autre choix. Ils n'en sont pas encore là, mais Brahimi à quelques idées".

Sitôt mise en œuvre vendredi à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha, la trêve a volé en éclats, gouvernement et opposition s'en rejetant la responsabilité. Les rebelles ont également critiqué M. Brahimi, comme ils l'avaient fait pour son prédécesseur Kofi Annan.

"Brahimi n'a jamais prétendu que le cessez-le-feu avait une grande chance de



succès", rappelle Richard Gowan, de la New York University, selon qui "les diplomates à l'Onu ne lui tiendront pas rigueur de cet échec. Les Syriens seront peut-être moins indulgents, mais ils ont certainement déjà perdu leurs espoirs dans l'Onu". Comme pour la tentative de trêve proposée en avril par Kofi Annan, il n'a pas fallu longtemps pour voir que la Syrie n'est pas prête à baisser les armes. En 19 mois de conflit, plus de 35.000 Syriens ont été tués, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Ne pas fournir d'armes

Peu d'informations ont filtré sur la méthode que Lakhdar Brahimi entend employer. Mais dans les coulisses, l'Onu met au point des plans pour mettre rapidement en œuvre une force de maintien de la paix ou d'observation si une trêve est décidée. Elle dispose également d'équipes et de matériel humanitaire prêts à être envoyés dans les villes d'Alep, d'Idlib et de Homs. La mission de l'émissaire est ardue. "Il doit persuader les Etats clés du Moyen-Orient de ne pas fournir d'armes aux

rebelles", selon le diplomate onusien de haut-rang.

"Mais s'il doit y avoir une action du conseil de sécurité, il doit y avoir un accord de la Russie et de la Chine", qui ont déjà fait obstacle à trois résolutions, a-t-il rappelé. "Si elles s'opposent à toute action, alors bien sûr la Turquie, l'Arabie saoudite et les pays occidentaux renforceront leur aide à l'opposition".

Pour Richard Gowan, "il y a fort à parier que les Etats-Unis renforcent leur soutien aux rebelles après l'élection présidentielle, quel que soit le vainqueur. Brahimi devra peut-être attendre cela pour en tirer partie".

Les Occidentaux estiment que la Russie a fait pression sur Assad pour accepter la trêve mort-née mais ne voient pas le président Vladimir Poutine abandonner le président syrien.

Le régime de Damas n'a aucun intérêt à mettre fin aux combats, estime pour sa part Mouaz Moustafa, directeur de l'ONG syro-américaine SETF. "Un cessez-le-feu qui autoriserait les gens à manifester sonnerait le glas du régime", explique-t-il.

Agences

TROUBLES EN TUNISIE

Moncef Marzouki prolonge l'état d'urgence jusqu'en janvier

La présidence tunisienne a prolongé mercredi de trois mois, jusqu'en janvier 2013, l'état d'urgence, semblant signifier une détérioration des conditions de sécurité dans le pays, au lendemain d'affrontements entre forces de l'ordre et islamistes radicaux. "Le président de la république provisoire Moncef Marzouki a décidé mercredi de prolonger de trois mois l'état d'urgence à compter du 1^{er} novembre 2012", a indiqué l'agence officielle TAP.

L'état d'urgence, qui confère des pouvoirs d'intervention accrus aux forces de l'ordre et à l'armée, est en vigueur en Tunisie depuis janvier 2011 et la fuite du président Zine El Abidine Ben Ali à l'issue d'une révolution. Depuis juillet, il n'était prolongé que par tranche d'un mois. Les autorités assuraient que cela témoignait d'une amélioration des conditions de sécurité. Cette décision intervient au lendemain d'affrontements entre les forces de l'ordre et des militants islamistes radicaux qui avaient attaqué deux postes de la garde nationale dans un quartier de la banlieue de Tunis de La Manouba. Selon le bilan officiel, un assaillant a été tué par balles et deux agents ont été blessés. Une source policière interrogée par l'AFP et plusieurs médias tunisiens font cependant état de deux morts. Le gouvernement, dominé par

les islamistes d'Ennahda, assure être déterminé à lutter contre ce type de violences, alors que l'opposition l'accuse de faire preuve de laxisme voire de complaisance à l'égard des salafistes jihadistes.

Le ministère de l'Intérieur a averti mercredi que les forces de sécurité allaient recourir à "tous les outils permis par la loi", laissant entendre que des balles réelles seraient utilisées le cas échéant.

Il a aussi affirmé avoir déployé de vastes renforts dans le quartier de Douar Hicher, où les violences ont eu lieu mardi.

Cependant, sur le terrain, aucun dispositif de sécurité renforcé n'était visible dans la journée et des dizaines de personnes semblant appartenir à la mouvance salafiste, certains armés de couteaux, étaient rassemblés dans les rues selon un journaliste de l'AFP. Certains ont assuré se préparer à de nouveaux affrontements. "On ne va pas laisser le meurtre d'hier sans réaction", a affirmé l'un d'eux. Un autre, âgé d'une vingtaine d'années, a reconnu que les violences avaient été déclenchées par l'interpellation de plusieurs salafistes, estimant "que ce n'est pas une raison pour tirer dans la tête d'un Tunisien". Ennahda, qui se pose en partisan d'un islamisme politique modéré, a pour sa part réagi à ces heurts de manière ambiguë. Il a appelé "au

calme" et noté que "l'Etat a le droit de faire face à toute menace à la paix sociale" tout en disant "prier" pour "le citoyen tunisien" mort dans l'attaque des postes de police. Les salafistes jihadistes, une branche rigoriste de l'islam sunnite, sont considérées comme responsables de nombreux coups d'éclats, certains sanglants, depuis la révolution de 2011.

Les événements de mardi sont les plus graves impliquant cette mouvance depuis l'attaque le 14 septembre de l'ambassade des Etats-Unis (quatre morts parmi les assaillants, des dizaines de blessés).

Une centaine de personnes suspectées d'avoir participé à ces heurts en représailles à un film islamophobe diffusé sur internet ont été arrêtés depuis, mais leur chef présumé, Abou Iyadh, est toujours en fuite.

La Tunisie peine à se stabiliser depuis la révolution. Des manifestations motivées politiquement, religieusement ou par des revendications économiques et sociales dégénèrent régulièrement en violences.

Ainsi le 18 octobre, un responsable du parti d'opposition Nidaa Tounès à Tataouine (sud) est mort en marge d'affrontements entre ses partisans et des manifestants proches des islamistes au pouvoir.

Agences

Le club prêt à offrir 100 millions d'euros pour Ronaldo

Page 14

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1, 9^E JOURNÉE

Les coleaders en déplacement périlleux



La 9^e journée du Championnat national de Ligue 1, prévue cet après-midi, sera marquée par les déplacements périlleux des coleaders, l'USM Harrach et l'ES Sétif, chez respectivement la JS Saoura et l'USM Bel Abbès, alors qu'à Constantine une belle affiche est attendue entre le CS Constantine et la JS Kabylie.

Page 12



HUBERT VELUD

« Les Verts doivent se méfier du Togo »

Le Français, Hubert Velud, ex-sélectionneur du Togo, l'un des trois adversaires de l'Algérie au premier tour de la CAN-2013 a conseillé jeudi aux Verts de "ne pas sous-estimer" les Togolais, affirmant que le retour en sélection de leur star Emmanuel Adebayor a "complètement métamorphosé" ses coéquipiers.

Page 13

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1, 9^e JOURNÉE

Les coleaders en déplacement périlleux

La 9^e journée du championnat national de Ligue 1, prévue cet après-midi, sera marquée par les déplacements périlleux des coleaders USM Harrach et ES Sétif chez, respectivement, la JS Saoura et l'USM Bel-Abbès, alors qu'à Constantine, une belle affiche est attendue entre le CS Constantine et la JS Kabylie.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Harrach, qui est restée sur un match nul lors du match face à son voisin de l'USM Alger, sera certainement mise à rude épreuve par les gars de Béchar qui restent invincibles sur leur terre. La JS Saoura profitera du long voyage des Algérois au stade 20-Août de Béchar pour tenter de remporter les trois points de la victoire et poursuivre sa remontée au classement général. Une certaine prudence est donc de mise pour les coéquipiers de Hino s'il veut préserver leur fauteuil de leader. Aujourd'hui, les Harrachis de Boualem Charef auront certainement une oreille tendue à Bel-Abbès, où le coleader, l'ES Sétif, sera à l'épreuve de l'USM Bel-Abbès, qui veut relever la tête et quitter sa position de relégable.

L'ES Sétif, champion d'Algérie en titre, vainqueur à l'arrachée face à la JSM Béjaïa, n'aura pas la tâche facile devant le nouveau promu en quête de points pour quitter la 14^e place qu'il partage avec le WA Tlemcen avec seulement 5 points. L'USM Bel-Abbès, qui s'est séparée de son entraîneur en chef, Fouad Bouali, juste après la défaite face au CA Bordj Bou-Arreridj (2-0), aura à cœur de remporter la totalité des points sur sa pelouse, même si sa mission s'annonce d'ores et déjà délicate face à cette formation de la capitale des Hauts-Plateaux qui veut terminer champion d'hiver comme ce fut le cas la saison écoulée.

Le MCA, qui occupe actuellement la troisième place avec 15 points dans son escarcelle, effectuera un déplacement périlleux à Oran pour croiser le fer avec la lanterne rouge, le MC Oran. L'équipe locale, qui reste sur une série de mauvais résultats depuis le début de saison, se présentera sur sa pelouse avec la ferme intention de remporter sa première victoire de la saison. En situation de crise, avant même l'entame de cette compétition nationale, le MCO n'aura d'autre alternative que d'engager les trois points de la victoire, au risque de compromettre ses chances de maintien en Ligue 1. Le Doyen, sous la houlette de Djamel Menad, tentera, de son côté, de rester sur cette bonne dynamique et surtout rester coller aux deux coleaders. Le CR Belouizdad accueillera le MCE Eulma, au stade du 20-Août avec l'intention d'enregistrer un deuxième succès de suite, après celui réalisé à Tizi-Ouzou. L'équipe algéroise qui s'est séparée des services du technicien Guillermo Arena, pour mauvais résultats, aura une belle occasion à domicile pour améliorer sa position au classement général. L'USM Alger du nouvel entraîneur Roland Courbis ne devrait pas trouver des difficultés, a priori, pour venir à bout du WA Tlemcen, qui n'arrive pas à amorcer son départ. Les Algérois, qui ont enregistré leur première victoire de la saison sur leur pelouse, ne veulent pas rater cette seconde opportunité à domicile pour reprendre confiance en vue du reste du parcours.

La JSM Béjaïa, qui est sur une courbe descendante



depuis la 5^e journée, accueillera le CAB Bou-Arreridj. Les coéquipiers de Brahim Zafour, qui occupent la 5^e place en compagnie de quatre autres clubs, sont appelés cette fois-ci à bien réagir pour se libérer après un passage à vide.

Les Canaris la peur au ventre

Après avoir essuyé une deuxième défaite de suite face à l'USM Alger, la JS Kabylie effectuera son deuxième déplacement de suite à l'est du pays pour croiser le fer avec le CS Constantine, dans l'une des belles affiches de cette 9^e journée. Les Canaris auront à cœur de revenir avec un bon résultat au bercail pour éviter toute complication de leur situation. Le CS Constantine de Roger Lemerre, qui a essuyé sa première défaite de la saison sur le terrain du 5-Juillet face au MCA, recevra le club phare de Djurdjura en manque de confiance après deux défaites de rang, dont la dernière concédée mardi à Alger face à l'USMA. La JSK de l'Italien Enrico Fabbro devra puiser dans ses ressources pour accrocher le CSC, même si sa mission est d'ores et déjà difficile. La mission des Jaunes et Verts ne s'annonce pas aussi facile devant une formation constantinoise qui veut rectifier le tir. En plus de la qualité de son adversaire du jour, le club phare du Djurdjura doit faire face à la pression qui bat son plein en ces moments et qui est due essentiellement à l'obligation du résultat. Cette situation

ROLAND COURBIS

«Le Championnat d'Algérie est assez relevé»



Le nouvel entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), le Français Roland Courbis a souligné "le niveau assez relevé" du Championnat national, à l'issue de la victoire de son équipe mardi soir face à la JS Kabylie (1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 7^e journée. "Quand j'ai vu l'équipe de la JSK, je me suis dit que le championnat d'Algérie est assez relevé", a affirmé le coach de l'USMA. Il s'agit de la première victoire de l'USMA dans son antre de Omar-Hamadji, depuis le début de la saison.

L'unique but de la partie a été inscrit à la 58^e par l'entremise de Farouk Chafaï. Le technicien français a dirigé l'USMA pour la première fois sur le banc face à la JSK. "Il ne s'ag-

it pas pour moi d'un début, car je n'ai fait qu'aider les personnes déjà en place. Nous avons réussi à battre une accrocheuse formation de la JSK, ce qui n'était pas évident", a-t-il ajouté. Appelé à évaluer ses joueurs, l'ancien coach de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française) ne tarit pas d'éloges. "C'est vrai que c'est difficile de se faire une idée claire sur ma nouvelle équipe, mais ce qui est sûr c'est qu'il y a de bons joueurs. Par contre, je ne connais pas encore la valeur des autres clubs du championnat". Roland Courbis (62 ans) a succédé au technicien argentin Angel Miguel Gamondi, démissionnaire à l'issue de la défaite concédée à Sétif face à l'ESS (1-0), comptant pour la 6^e journée. À l'issue de la 8^e journée, l'USMA pointe à la 10^e place au classement avec 11 points.

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

Lacen revient dans l'équipe type de Getafe

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Medhi Lacen, a retrouvé sa place de titulaire avec son club Getafe, lors de la victoire sur le terrain de Ponferradina (3^e div.) 4-0, dans le cadre des 16^e de finale aller de la Coupe du Roi d'Espagne. C'est la première fois depuis plusieurs matches que le milieu récupérateur algérien soit titularisé avec sa formation qu'il avait rejoint la saison dernière, après avoir suivi les précédents matches de son équipe en championnat à partir du banc de touche. Le retour de Lacen dans l'équipe type du club madrilène lui permet de gagner en temps de jeu à moins de deux mois et demi de la phase finale de la coupe d'Afrique (CAN-2013) en Afrique du sud, une épreuve à laquelle l'ancien joueur du Racing Santander (D2, Espagne) s'apprête à prendre part pour la première fois de sa carrière.

Djebour, blessé, incertain pour le match Algérie-Bosnie

L'international algérien Rafik Zoheir Djebbour de l'Olympiakos (première division grecque de football), pourra manquer le match amical international de l'Algérie face à la Bosnie, prévu le 14 novembre prochain à 18h au stade 5-Juillet (Alger), rapporte mercredi la presse grecque. Selon la presse locale, Rafik Zoheir Djebbour devrait être indisponible deux semaines. Djebbour souffre d'une blessure contractée lors de la rencontre de Ligue des champions d'Europe contre Montpellier (1-2), et qui l'a contraint de déclarer forfait, lundi pour le match de son équipe contre Aris Salonique. L'avant-centre international algérien manquerait ainsi le premier match de la phase retour de la Ligue des champions (mardi 6 novembre contre Montpellier) et la rencontre internationale amicale entre de l'Algérie et la Bosnie. Le match du 14 novembre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2013) et la commémoration du 50^e anniversaire de la création de la fédération algérienne de football (FAF).

CHAMPIONNAT D'ITALIE

Belfodil buteur contre l'AS Rome

L'attaquant algérien de Parme, Ishak Belfodil, a contribué à la victoire de son équipe contre l'AS Rome (3-2), en inscrivant un but, mercredi soir au stade Ennio Tardini en match comptant pour la 10^e journée du championnat d'Italie de football. Menés au score dès la 8^e minute de jeu suite à un but de l'Argentin Lamela, les Parmesans ont réussi à égaliser à la 34^e minute grâce à l'attaquant algérien qui, parti dans le dos de la défense romaine, a remis les pendules à l'heure (1-1). L'équipe de Roberto Donadoni a ajouté par la suite deux buts par l'entremise de l'international italien Parolo (2-1, 37^e) et Zaccardo (3-1, 65^e) avant que les "Giallorossi" ne réduisent la marque par leur capitaine Totti à la 71^e minute de jeu (3-2). Il s'agit du deuxième but de la saison pour Ishak Belfodil, 20 ans, en 10 matches de championnat après celui inscrit contre le Chievo Vérone lors de la 2^e journée. Grâce à ce précieux succès, l'équipe d'Emilie-Romagne se hisse à la 6^e place du classement avec 15 points, tandis que les Romains suivent au 7^e rang avec 14 unités.

ASO CHLEF

Geiger attendu demain pour signer son contrat



Le technicien suisse, Alain Geiger, est attendu dimanche prochain à Chlef pour s'engager avec l'ASO (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de Rachid Belhout, démissionnaire, a-t-on appris mercredi auprès du club chélien. L'ancien entraîneur de l'ES Sétif, qui devrait s'engager jusqu'à la fin de la saison, a fini par donner son accord final au porte-parole du club, Abdelkrim Medouar, à l'issue des négociations menées en France, précise la même source. Par ailleurs, la direction du club a procédé à l'engagement du préparateur physique, Boudjemaï Mohamedi, alors que l'entraîneur adjoint, Mohamed Benchoua, a été maintenu à son poste. Alain Geiger rejoint l'ASO Chlef en provenance de l'Italiaf (Div 1 saoudienne), où il a été limogé par la direction pour mauvais résultats. À l'issue de la 8^e journée, l'ASO Chlef pointe à la 13^e place au classement avec 6 points seulement.

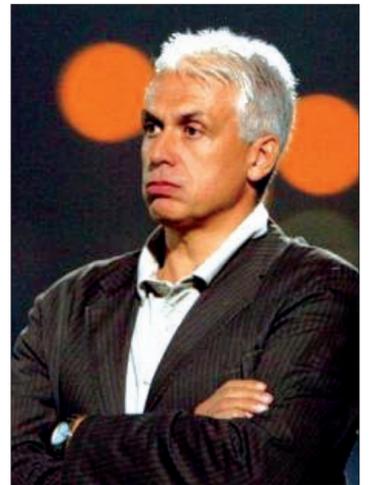
HUBERT VELUD

«Les Verts doivent se méfier du Togo»

Le Français Hubert Velud, ex-sélectionneur du Togo, l'un des trois adversaires de l'Algérie au premier tour de la CAN-2013, a conseillé jeudi aux Verts de "ne pas sous-estimer" les Togolais, affirmant que le retour en sélection de leur star Emmanuel Adebayor a "complètement métamorphosé" ses coéquipiers.

"Tout le monde parle de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie et de la Tunisie, comme étant les favoris pour disputer les deux billets qualificatifs du groupe D, et l'on a tendance à sous-estimer le Togo, ce qui constitue, à mon avis, une grave erreur", a déclaré, à l'APS, l'actuel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie). "Le retour en sélection d'Emmanuel Adebayor, constitue un atout non négligeable pour le Togo, car je connais très bien son influence sur le groupe. C'est un véritable leader, dont la charisme se répercute positivement sur l'équipe", a-t-il expliqué. Velud, à l'ESS depuis l'été dernier, avait réussi à qualifier le Togo à la CAN-2010 en Angola, mais la sélection a été victime d'un attentat alors qu'elle était en route pour Cabinda, la ville qui a abrité les rencontres de son groupe, causant le décès d'un membre de sa délégation, ce qui a conduit au retrait d'Adebayor et ses coéquipiers de l'épreuve. "Cette fois, le Togo revient à la CAN avec une grande détermination, d'autant plus que ses joueurs ont toujours en mémoire la grosse frustration née de leur retrait de l'édition de 2010. Cette force mentale sera leur principal avantage en Afrique du sud, leur poussant, à coup

sur, de se surpasser", a prédit l'ancien sélectionneur du Togo. Ayant suivi le parcours du Togo lors des éliminatoires de la CAN-2013, Velud a estimé que sur le plan technique, les Togolais sont "moins nantis" comparativement aux trois autres formations de leur groupe, rappelant toutefois, qu'ils sont en mesure de compenser leurs limites dans ce registre, "par la volonté". A propos de l'effectif avec lequel le Togo compte évoluer en Afrique du sud, Velud a informé que l'ossature de l'équipe qu'il dirigeait en 2010 a été gardée, soulignant l'arrivée de quelques bons nouveaux joueurs, en particulier l'attaquant Razak Boukari, qui a rejoint Wolverhampton (D2, Angleterre) l'été dernier en provenance du stade rennais (L 1, France). "C'est un joueur pétri de qualités que les Togolais ont réussi à convaincre pour porter le maillot de leur pays, sachant qu'il avait déjà joué pour la sélection de France espoirs entre 2006 et 2007. Il faudra donc se méfier de lui", a-t-il averti. Les Verts, qui vont débiter la CAN par un derby maghrébin contre la Tunisie le 22 janvier 2013, affronteront le Gabon lors de la deuxième journée, avant de clore le premier tour par la rencontre face à la Côte d'Ivoire.



Ferradj rétabli et retrouve la liste des 18 de Brest



L'international algérien Brahim Ferradj, éloigné des terrains pendant plusieurs mois pour cause de blessure, a été retenu dans la liste des 18 de son équipe le stade brestois, à l'occasion de la réception de Lorient, pour le compte de la 11^e journée du championnat de Ligue "une" française de football, annonce le site officiel du club. Ferradj avait contracté une rupture des ligaments croisés du genou droit à l'entraînement en juillet 2011, un mois seulement après avoir honoré sa première sélection avec l'équipe d'Algérie lors de la défaite sur le terrain du Maroc (4-0). Après une opération et 6 mois de rééducation et de soins, il reprend la compétition avec l'équipe première le 28 janvier 2012 contre le Paris S-G, mais il a vite rechuté, l'obligeant à passer de nouveau sur le billard. Avant d'être retenu par l'entraîneur de Brest, Landry Chauvain, pour le match face à Lorient, le milieu défensif algérien avait pris part dernièrement à deux rencontres de l'équipe réserve en CFA2, le 6 et le 20 octobre écoulé. À la recherche d'un milieu récupérateur supplémentaire, comme il l'avait lui-même indiqué, l'entraîneur de la sélection algérienne, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pourrait suivre de près le retour de Ferradj à la compétition en vue d'une éventuelle convocation pour les échéances à venir.

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL

Halliche encore forfait pour le prochain match



Le défenseur international algérien, Rafik Halliche, blessé, sera à nouveau indisponible pour le prochain match de son club Academica Coimbra face à Estoril, dimanche pour le compte de la 8^e journée du championnat portugais de football. Ayant retrouvé la compétition la semaine dernière dans le cadre de l'Europa League, et ce après une longue absence, le défenseur central des Verts s'est contenté de jouer une vingtaine de minutes seulement lors de la défaite de son équipe sur le terrain de l'Atletico Madrid, demandant à être remplacé après avoir rechuté. Selon la presse locale, l'entraîneur de l'Academica a écarté Halliche de

ses plans en vue du match de dimanche, préférant le laisser poursuivre ses soins, afin de le récupérer prochainement en possession de tous ses moyens. La blessure de Halliche, qui a rejoint le club portugais cet été en provenance de Fulham (Div. 1, Angleterre), n'a toutefois pas empêché le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, de le convoquer en perspective du match amical des Verts face à la Bosnie, le 14 novembre au stade du 5-Juillet (Alger). Une convocation a été adressée au joueur pour prendre part au stage de la sélection algérienne précédant le match, selon une source proche de la fédération algérienne de football (FAF).

REAL MADRID

Kaká refuse toujours de partir !

Drôle de situation que celle de Kaká au Real Madrid. Arrivé en 2009 pour 65 millions d'euros, le milieu offensif brésilien (30 ans, 3 matchs en Liga cette saison) n'a jamais totalement convaincu José Mourinho, lequel a même essayé de le vendre cet été. Mais l'ancien Ballon d'or s'accroche et refuse l'idée même d'un départ. "Même cet été, quand il y a avait beaucoup de rumeurs, je n'ai jamais pensé à partir, a confié le joueur au journal brésilien Estadão. J'étais sûr que je pouvais encore apporter beaucoup à mon équipe. J'ai encore trois ans de contrat, je veux rester ici, gagner ma place et remporter des titres." Le salaire de l'ancien Milanais (environ 750 000 euros par mois) ne l'incite peut-être pas non plus à faire ses valises.

MONACO

Roberto Mancini a failli venir !

Et si un autre entraîneur italien avait rejoint Monaco cet été ? Alors que Claudio Ranieri a finalement été nommé sur le Rocher, le quotidien anglais The Guardian révèle ce jeudi que de longues discussions, entamées dès le début de l'année 2012, auraient eu lieu entre le propriétaire de l'ASM Dmitry Rybolovlev et l'entraîneur de Manchester City Roberto Mancini. Un contrat de cinq ans, assorti d'un salaire de 8 millions d'euros annuels, était même déjà prêt. Mancini, tout proche de dire "oui", aurait finalement décliné l'offre après avoir remporté le titre de champion d'Angleterre avec City en mai.

MANCHESTER UNITED

Ferguson accuse Nani

Les relations entre l'entraîneur de Manchester United Alex Ferguson et son milieu offensif Nani (25 ans, 6 matchs et un but en Premier League cette saison) ne sont pas au beau fixe depuis que le joueur a refusé une prolongation de contrat. Les commentaires du technicien écossais en conférence de presse après la défaite de son équipe en League Cup à Chelsea (5-4 a.p.) mercredi soir ne vont pas arranger la situation. "Quand vous menez 3-2 dans les dernières secondes, vous devez gagner. Mais on leur donne la balle du troisième but (NDR : inscrit par Hazard dans les arrêts de jeu). Il fallait garder ce ballon et Nani a voulu jouer. S'il avait amené le ballon au poteau de corner, on aurait gagné. De quoi faire oublier que Nani a quand même marqué un but au cours de cette partie..."

ITALIE

La Fiorentina grimpe encore

La Fiorentina n'est plus qu'à un point de la quatrième place après sa victoire au Genoa, jeudi pour le dernier match de la 10e journée de championnat d'Italie. Grâce à un but de son capitaine Manuel Pasqual (14), confirmant une nette domination, la "Viola" revient à un point de la Lazio Rome, qu'elle avait battue (2-0) à la journée précédente, et prend ses aises avec Parme, 6e à trois longueurs. En seconde période, la Fiorentina n'a guère été inquiétée et s'est même créé de nouvelles occasions. Elle confirme enfin au tableau d'affichage et au classement les promesses de son jeu séduisant. Revenue à 4 points de la 3e place, occupée par Naples, elle passera un vrai test de crédibilité dimanche à San Siro, contre un AC Milan encore en difficulté (12e). Le Genoa a perdu ses deux matches depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Luigi Del Neri, qui n'a pas inversé la tendance, et chute à la 16e place.

ANGLETERRE

Arsenal veut conclure un accord avec Theo Walcott avant la trêve

Le club anglais de la "Premier League" Arsenal, veut conclure un accord avant la trêve de Noël avec le joueur Theo Walcott dont le contrat expire en juin 2013, a annoncé jeudi l'entraîneur Arsène Wenger. "Il ya urgence, nous voulons être fixe avant Noël, dans un sens ou dans l'autre", a affirmé le manager. Walcott a rejeté un contrat de cinq ans, avec un salaire hebdomadaire de 75.000 livres, faisant valoir qu'il voulait évoluer au centre de l'attaque plutôt qu'à l'aile. Le joueur est également réticent à signer un nouveau contrat avec son club du fait qu'il n'est pas titularisé à l'entame des matches, mais joue plutôt comme remplaçant. L'attaquant de l'Angleterre a été titularisé dès le début de match à trois reprises seulement cette saison. Walcott a marqué trois buts lors de la victoire surprenante d'Arsenal contre Reading (7-5) en coupe de la Ligue et demeure le meilleur buteur du club avec sept buts cette saison. Selon Wenger, Walcott pourrait jouer comme avant centre dans son rôle préféré, mais il aura besoin de patienter. Walcott, qui compte 28 sélections en équipe d'Angleterre, a été transféré en 2006 de Southampton à Arsenal, à l'âge de 16 ans pour un montant de 12,5 millions de livres sterling.

PARIS SG

Le club prêt à offrir 100 millions d'euros pour Ronaldo

Le Paris Saint-Germain (Ligue 1 française de football) est prêt à déboursier 100 millions d'euros pour s'offrir les services de l'attaquant portugais du Real Madrid, Cristiano Ronaldo en 2013, et les dirigeants des deux clubs se sont déjà rencontrés, selon la Gazzetta dello sport de mercredi.

L'agent du joueur, Jorge Mendes, a organisé une rencontre entre les dirigeants du PSG, qui ont le feu vert du propriétaire, le cheikh qatariote Al-Thani, et Florentino Perez, l'homme fort du Real, en présence de Cristiano Ronaldo, selon le quotidien sportif italien qui cite également la venue de Jose Mourinho à Paris. Le club fran-

çais serait prêt à satisfaire les exigences salariales de la star portugaise, 18 M EUR de salaire annuel, soit plus que ne lui propose le Real (14 M EUR), et plus que l'étoile actuelle du PSG, Zlatan Ibrahimovic (14,5 M EUR). La venue de Mourinho viendrait "en dot" du mariage avec Ronaldo, écrit la Gazzetta. Pour convaincre le Real Madrid, Jorge Mendes disposerait d'un atout de choix: il gère les intérêts du Colombien Radamel Falcao, de l'Atletico Madrid, qui pourrait être le successeur de Cristiano Ronaldo chez les "Merengue", pour un transfert estimé à 70 M EUR.

Ibrahimovic se sent bien

Qu'on se le dise, Zlatan Ibrahimovic se sent très bien à Paris et sous le maillot du Paris Saint-Germain. Voix officielle de l'actuel meilleur buteur de la Ligue 1, son agent, Mino Raiola, a confié à Aujourd'hui en France le plaisir ressenti par l'attaquant suédois depuis qu'il a signé avec le club de la capitale lors du mercato estival. « Il se sent très bien dans la ville et très bien au PSG. Je ne l'ai jamais vu aussi heureux! Quant au



Championnat de France, il est de très bonne qualité. Ceux qui disent que c'est trop facile pour lui se trompent », a reconnu le représentant de Zlatan Ibrahimovic, dont certains estimaient qu'il allait s'ennuyer en Ligue 1, après avoir fréquenté les championnats italiens et espagnols. Ce n'est visiblement pas le cas et Mino Raiola a tenu à le faire savoir.

CR BELOUZDAD

Abdelkader Amrani " à 90% nouvel entraîneur "



Le technicien Abdelkader Amrani est sur le point de devenir le nouvel entraîneur du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de l'Italo-suisse, Guglielmo Arena, a-t-on appris vendredi auprès de la direction du club algérois. Après l'échec des négociations avec l'Argentin Angel Miguel Gamondi, à qui le président du "Chabab" a proposé un salaire mensuel de 10.000 euros, il a décidé de relancer Amrani qui s'est dit intéressé par le challenge, en attendant de rencontrer, dans les prochaines heures, le premier responsable de la formation de "Laaquiba" pour finaliser.

Mais du côté de la direction du CRB, l'on s'empresse à annoncer que l'ex-entraîneur du WATlemcen "sera à 90% le nouveau coach de l'équipe", a-t-on appris de même source. La direction du club de la capitale s'est séparée à l'amiable avec Arena, à l'issue de la victoire décrochée à Tizi-Ouzou face à la JSK (1-0), en match comptant pour la 8e journée. Amrani a entamé la saison 2012-2013 à la tête de la barre technique du WAT, avant de démissionner en conséquence des mauvais résultats enregistrés par le club des Zianides. Lors de la 9e journée, le CRB (7e, 12 points) accueillera samedi le MCE Eulm.

Aït Djoudi s'engage pour 2 ans avec le Masa



L'entraîneur algérien de football Azzedine Aït Djoudi a indiqué qu'il a signé mardi un contrat de deux ans renouvelables avec le club marocain du Maghreb association sportive de Fès (MAS, Div. 1), a rapporté mercredi la presse locale. "J'ai signé officiellement un contrat de deux ans renouvelables avec le MAS et dont les termes prévoient une évaluation à chaque fin de saison", a précisé le désormais ex-entraîneur du NA Hussein Dey (ligue 2 algérienne) ajoutant que son équipe allait jouer les premiers rôles dans le championnat

marocain. Il a souligné que sa formation allait concurrencer les autres équipes pour le titre "puisque il reste 25 journées avant la fin de la compétition". A l'issue de la cinquième journée de la Botola, le MAS occupe la 5e place avec sept points à cinq longueurs du leader, le Raja Casablanca qui possède 12 points. Aït Djoudi qui a remplacé Abdelghani Naciri a déjà eu deux expériences au Maroc pour avoir dirigé la barre technique du Mouloudia club d'Oujda (2004-2005) et Hassania d'Agadir (HUSA) (2007-2008).

Chelsea en pole position pour Guardiola ?

S'il a souhaité prendre une année sabbatique du côté de New York à la fin de son engagement avec le Barça l'été dernier, Josep Guardiola ne manque pas de courtisans. Et à en croire Marca, c'est Chelsea qui tiendrait la corde pour engager le technicien catalan. Aucun contact n'existerait pour autant. Mais Guardiola préférerait le projet de Chelsea, porté par Roman Abramovitch, le propriétaire russe du club anglais, grand fan du travail qu'il a réalisé au Barça. Roberto Di Matteo, prolongé après avoir remporté la Ligue des champions la saison passée, n'a ainsi qu'un droit à l'erreur minime, ses dirigeants étant prêts à passer à l'attaque pour Guardiola dès la fin de cet exercice. Manchester City n'aurait toutefois pas dit son dernier mot dans ce dossier. Roberto Mancini, également prolongé dans la foulée du titre conquis en Premier League, disposerait d'une clause dans son contrat pour être remercié à moindre coût selon le quotidien espagnol. Et les propriétaires émiratis de City compteraient alors sur Xhavi Begiristain, nouveau "directeur du football" du club et proche de Guardiola après l'avoir fréquenté au Barça, pour convaincre le technicien le cas échéant.

Drogba élu meilleur joueur de l'histoire de Chelsea

Le capitaine de la sélection nationale de Côte d'Ivoire Didier Drogba a été élu meilleur joueur de l'histoire de Chelsea par les supporters dans le magazine officiel du club. L'actuel attaquant du club chinois de Shanghai Shenhua s'est dit "honoré et fier". "Je remercie tous les fans qui ont voté pour moi, a-t-il réagi. Je suis vraiment honoré et fier tant il y a eu de grands joueurs au club avant moi et aussi lorsque j'y étais. Figurer à côté de tous ces grands noms est vraiment un privilège absolu. Je suis très heureux d'avoir participé à l'histoire de Chelsea et c'est incroyable de recevoir une telle récompense, a-t-il ajouté sur son site officiel. Avec 157 buts en 341 matches l'attaquant ivoirien, auteur du penalty décisif en finale de la Ligue des champions contre le Bayern, aura vraiment laissé une trace indélébile dans le club où il aura évolué huit saisons, entre 2004 et 2012. Agé de 34 ans, Drogba avait signé un contrat de deux ans et demi en faveur du club chinois Shanghai Shenhua en provenance de Chelsea. A une journée de la fin de la saison, Shanghai occupe la 11e place.

ALZHEIMER

Une maladie insidieuse

L'Alzheimer est une démence de plus en plus fréquente parmi la population, notamment à cause du vieillissement. La maladie d'Alzheimer touche le plus fréquemment le groupe d'âge des personnes de 60-70 ans, de manière irréversible.

Les différentes causes de la maladie d'Alzheimer, selon plusieurs études scientifiques, seraient le tabagisme, les traumatismes crâniens, l'alimentation et bien sûr l'âge. Les personnes peu instruites seraient également plus touchées. Une bonne stimulation du cerveau permettrait de prévenir la survenue de la maladie.

Alzheimer est une maladie à forte composante héréditaire. On peut ainsi la retrouver chez plusieurs membres d'une même famille.

La maladie d'Alzheimer n'est pas toujours diagnostiquée, car les proches de la personne malade mettent souvent les oublis, la perte de mémoire de la personne âgée, sur le compte de la sénilité, de l'âge. On ne remarque donc pas tout de suite que la maladie est là, minimisant ses effets. Il est ainsi difficile de savoir réellement quand la maladie d'Alzheimer s'est installée et de la traiter rapidement, afin de rendre un certain confort de vie à la personne souffrant d'Alzheimer ainsi qu'à sa famille. La maladie d'Alzheimer est insidieuse. Seul un diagnostic médical complet permettra d'identifier la maladie. Le médecin procèdera à des tests mentaux et physiques.

Il proposera ensuite des exercices de mémoire à effectuer et débutera un traitement médicamenteux adéquat. À côté de la médication, il est important que la famille soit informée des méfaits de la maladie d'Alzheimer. Il est souvent très lourd pour l'entourage proche de s'occuper d'une personne atteinte d'Alzheimer. Il ne faut en premier lieu surtout pas culpabiliser ou tout prendre sur ses épaules. Il faut s'avoir se décharger et surtout s'entourer de spécialistes, d'une structure. Nous entendons par spécialistes et structure, le médecin, le pharmacien, les infirmières, ainsi que les associations de personnes souffrant d'Alzheimer. Il faut donc former l'entourage proche de l'évolution de la maladie, l'informer que la personne malade puisse également développer de l'agressivité.

L'Alzheimer est une maladie chronique de plus en plus fréquente parmi la population qui affecte la mémoire et les facultés mentales en général. Il s'agit d'une maladie qui évolue de façon progressive et de manière irréversible, à cause d'une dégénérescence du tissu cérébral, pour aboutir à un état de démence.

La maladie d'Alzheimer dans sa forme la plus fréquente apparaît en général autour de 60 - 70 ans et n'est souvent même pas diagnostiquée. Une forme plus rare de la maladie, qu'on nomme parfois forme familiale précoce survient avant 65 ans et a comme son nom l'indique une composante héréditaire très marquée.

Des causes non encore entièrement connues

On a toutefois de grandes chances de penser qu'Alzheimer a une origine génétique (héréditaire). On observe en effet que certaines personnes porteuses d'un ou plusieurs gènes ont une probabilité plus élevée de souffrir de la maladie d'Alzheimer.

Il ne faut pas négliger non plus les facteurs environnementaux qui favorisent



l'apparition d'Alzheimer comme l'âge, le milieu social, le tabagisme...

Facteurs de risque

Selon une étude parue fin novembre 2008 de l'Institut de recherche Karolinska à Stockholm, un régime riche en sucre, graisse et cholestérol, typique de la nourriture de "fast-food", pourrait favoriser l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Une étude parue en octobre 2010 par des chercheurs finlandais a démontré que chez des fumeurs (qui fument beaucoup surtout entre 50 et 60 ans), le risque de développer la maladie d'Alzheimer était doublé.

En juillet 2011 une étude américaine a montré que les traumatismes cérébraux pourraient être une cause de la maladie d'Alzheimer, remarquons que ces résultats restent préliminaires. On peut observer des traumatismes cérébraux par exemple chez des vétérans ou chez d'anciens joueurs de football américain.

Pour résumer une étude américaine parue en juillet 2011 a montré que ces 7 facteurs de risque ci-dessous pourraient de façon importante favoriser le développement de la maladie d'Alzheimer: faible niveau d'instruction (dans 19% des cas), le tabagisme (14%), l'inactivité physique (13%), la dépression (11%), l'hypertension (5%), l'obésité (2%) et le diabète (2%).

Observations et variations biochimiques

Chez les malades d'Alzheimer, on observe une diminution de la concentration du neurotransmetteur acétylcholine, d'où l'utilisation d'anticholinergiques dans la thérapie d'Alzheimer, ainsi qu'à des changements structuraux du cortex cérébral (surtout au niveau de l'hippocampe, zone de la mémoire du cerveau).

Personnes à risque

Ces personnes ont une probabilité plus élevée d'être atteintes par la maladie d'Alzheimer, ce sont :

- les personnes âgées de plus de 65 ans
- celles chez qui des cas ou des antécédents familiaux d'Alzheimer ont eu lieu au sein de la famille, en effet Alzheimer a une forte composante héréditaire

- les fumeurs (surtout les gros fumeurs entre 50 et 60 ans, le risque de développer Alzheimer étant selon une étude parue en octobre 2010 doublé)

- des personnes souffrant de dépression, cette affection psychique pourrait en effet accélérer les symptômes de la maladie d'Alzheimer

- es diabétiques ou les personnes qui se trouvent en pré-diabète (selon des études de 2007, le diabète augmenterait de 75% le risque d'avoir Alzheimer).

- les gens ayant un niveau d'étude assez bas
- les personnes qui adoptent une mauvaise alimentation.

Symptômes

La maladie d'Alzheimer évolue par différents stades et rend le diagnostic difficile, surtout au début.

Toutefois un problème récurrent est la perte de mémoire. Tout le monde peut avec l'âge oublier des mots ou des événements mais dans la maladie d'Alzheimer les oublis peuvent concerner des mots faciles (comme maison), l'oubli d'événement récent, la perte du sens de l'orientation, l'oubli d'odeur connues (par ex. le citron)...

Seul un médecin, par des tests et des analyses, pourra confirmer s'il s'agit de simples oublis ou d'une maladie d'Alzheimer.

Il faut savoir aussi que de nombreux malades d'Alzheimer ont également des troubles psychiques, souvent la conséquence de cette maladie. En effet ne plus se rappeler de choses simples peut être angoissant et favoriser notamment la dépression. Car un malade d'Alzheimer traverse aussi des phases de lucidité et peut porter un regard critique sur son état. L'entourage doit se montrer dans ce cas très compatissant pour le rassurer et l'aider.

Diagnostic de la maladie

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer, qui se fait dans tous les cas par un médecin, n'est pas toujours facile à réaliser. Relevons qu'il est très important pour que les traitements fassent le meilleur effet, que la maladie soit diagnostiquée le

plus tôt possible.

Pour savoir s'il s'agit d'Alzheimer ou non, le médecin peut effectuer des petits tests mentaux, des examens physiques, cliniques, une IRM cérébrales (Imagerie) des examens de laboratoire,... Le médecin devra en outre exclure toute autre étiologie (=cause). Seul un médecin connaîtra au mieux ce qu'il faut effectuer selon l'avancée des nouvelles recommandations de diagnostic par le corps médical. Le médecin généraliste, s'il l'estime nécessaire, pourra envoyer le patient auprès d'un neurologue.

Il existe comme test mental, le MMSE (=Mini Mental State Examination de Folstein).

Ce test permet de rapidement mettre en lumière « l'état cognitif » du patient en examinant :

sa notion du temps (jour, année)sa notion d'espace (lieu, ville, pays)

sa mémoire à court terme (en retenant des mots durant plus de 3 minutes)sa capacité de calcul

La corrélation entre le résultat du test et la maladie d'Alzheimer reste cependant faible, car il faut encore tenir compte du niveau d'éducation de la personne. Mais le MMSE permet néanmoins au médecin d'évaluer l'état du patient.

Relevons aussi une nouvelle étude parue en juillet 2011 qui montre que la chute d'un adulte âgé qui n'est pas par ailleurs prédisposé à tomber, pourrait être un facteur déclencheur d'une évaluation de diagnostic de la maladie d'Alzheimer

Complications

La maladie d'Alzheimer est une maladie qui est irréversible dans la plupart des cas (selon l'information qui circule dans le monde médical). L'Alzheimer peut donc dans bien des cas aboutir à la mort, après de nombreuses années.

Alzheimer peut aussi aboutir à de sérieuses complications psychiatriques comme la dépression, la schizophrénie, l'angoisse,... >> voir aussi : symptômes d'Alzheimer.

On note aussi une perte de poids, de l'ordre de 10% certaines années selon la littérature. Les médecins sauront prévenir cette diminution du poids corporel.

Comme on le voit il s'agit d'une grave maladie mais qui est heureusement de plus en plus prise au sérieux par les laboratoires pharmaceutiques (dans la recherche de nouveaux médicaments), par les autorités politiques et par le personnel soignant. Cela permet d'être un peu optimiste et confiant face à cette "maladie du siècle".

Pourquoi meurt-on d'Alzheimer ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative. Les malades (souvent âgés) souffrent de différents troubles : dépression, paranoïa, anxiété, mais cette maladie est essentiellement caractérisée par le fait que les personnes atteintes n'arrivent plus à effectuer des gestes anodins de la vie quotidienne. Au stade avancé de la maladie, elles n'arrivent plus à marcher, à maîtriser leurs sphincters et à avaler, ce qui engendre le plus souvent une asphyxie par la salive ou des aliments.

Source Creapharme

CCA DE PARIS, EXPOSITION DU PHOTOGRAPHE MARC GARANGE

« Femmes Algériennes 1960 »



À l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie le célèbre photographe et cinéaste français, Marc Garanger, sera présent jusqu'au 5 janvier 2013 au Centre culturel algérien à Paris en présentant ses deux expositions « Femmes Algériennes 1960 » et « Retour en Algérie ». Des photographies réalisées par Marc Garanger au sud de la Kabylie entre 1960 et 1962.

PAR KAHINA HAMMOUDI

En 2004, Marc Garanger retourne dans la région même où il avait séjourné et photographié, uniforme sur le dos, quarante-cinq ans auparavant. Pour retrouver les lieux, les personnes, pour montrer ce que sont devenues ces femmes, raconter leur parcours depuis. Le voyage de Marc Garanger fut un temps d'échanges et de rencontres bouleversantes. « En 1960, rappelle le photographe, je fai-

sais mon service en Algérie. L'armée française avait décidé que les autochtones devaient avoir une carte d'identité française pour mieux contrôler leurs déplacements dans les « villages de regroupement. Comme il n'y avait pas de photographe civil, on me demanda de photographier tous les gens des villages avoisinants : Aïn Terzine, le Merdoud, le Maghine, Souk el Khemis... ». Pour cadrer ses portraits, Marc Garanger dit s'être souvenu des photos d'Edward Curtis avec les populations amérindiennes au début du XX^e siècle.

Muni de son Leica, le photographe de l'armée a donc pris ses portraits en buste, avant de les recadrer sous format d'identité pour ses supérieurs. « C'est le visage des femmes qui m'a beaucoup impressionné. Elles n'avaient pas le choix. Elles étaient dans l'obligation de se dévoiler et de se laisser photographier [...] J'ai reçu leur regard à bout portant, premier témoin de leur protestation muette, violente. Je veux leur rendre hommage. »

Marc Garanger (né le 2 mai 1935 à Ézy-sur-Eure) est un photographe et cinéaste français. Pendant la Guerre d'Algérie, au cours de son service militaire, Marc Garanger ne cesse de photographier. Il en revient notamment avec plus de deux mille

portraits de femmes algériennes, originellement destinés à des photos d'identité. En 1964, il réalise un reportage sur les funérailles de Palmiro Togliatti à Rome avec son ami Roger Vailland. En 1966, avec la bourse de son prix Niépce, il part en Tchécoslovaquie, de l'autre côté du rideau de fer.

Depuis, d'année en année, Marc Garanger fait des reportages toujours plus à l'Est, dans presque toutes les Républiques de l'ex-URSS, jusqu'en Yakoutie.

Il parcourt, pendant sa carrière, le monde entier et en rapporte des reportages, d'Ouest en Est, et de Nord au Sud, pour les magazines, les éditeurs de livres et de CD, et les publicitaires.

En 2003 et 2004, il suit *La Chaîne de l'Espoir*, les chirurgiens qui opèrent les « enfants bleus » malades du cœur, au Cambodge. 2004 est aussi l'année de son retour en Algérie à la rencontre des gens et des lieux qu'il a photographié pendant son service militaire.

En 2005, il a sa résidence au Foyer de travailleurs immigrés Rhin et Danube, Lyon. En 1966, il reçoit le Prix Niepce.

Il continue de sillonner le monde pour les magazines et les éditeurs. Sa photothèque est aujourd'hui riche de plus de deux millions de photographies.

K. H.

PROGRAMME DU THÉÂTRE D'ORAN

Enfance, humour et poésie

Le public du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) aura droit, durant ce mois de novembre, à plusieurs spectacles mettant à l'honneur l'enfance, l'humour et la poésie. Le jeune public se taille la part du lion dans ce programme mensuel du TRO qui comprend nombre de pièces à succès, à l'instar de celle intitulée *El-assad oua el-hattaba* (le lion et la bûcheronne) de Mourad Senouci.

Ce conte, mis en scène par Samir Bouanani, fera entrer les petits dans le monde merveilleux de la jungle pour suivre les traces du Roi Lion parti à la

recherche de l'homme pour le défier et prouver, à toute la faune, sa supériorité.

Un autre spectacle pour enfants, *El-houta oua el-jirane*, écrit et mis en scène par Missoum Medjahri, s'articule, pour sa part, autour de la thématique environnementale à travers l'histoire d'une baleine échouée sur une plage. Le thème de l'environnement sera également abordé dans *El-khalia* de Ahmed Benallam et réalisé par Mohamed Yebdri.

Les petits ne manqueront pas de se délecter avec les jeux de marionnettes dans de nouveaux numéros de Houari Abdelkhalek intitulés *En Nahla*, *El malik el-hairan* et

Moussibet el-himar.

Le public adulte sera convié, pour sa part, à découvrir ou à revoir des pièces à forte dose en humour comme *Le jeu du mariage* mis en scène par Azri Ghaouti d'après l'œuvre de Mourad Senouci, et *El-hasla* écrite par Mahi Benamara et réalisée par Habib Medjaheri. La direction du Théâtre régional d'Oran a programmé en outre deux après-midi poétiques, un concert de musique et une rétrospective sur l'œuvre du dramaturge Alloula (1939-1994) avec la projection de sa pièce *Homk Salim*, adaptée du *Journal d'un fou* de l'écrivain russe Gogol.

APS

COURT MÉTRAGE *EL AMEL*

Présentation

en avant-première à Oran

Le court métrage *El Amel* produit par l'Office des établissements juvéniles (Odej) en collaboration avec l'association des activités scientifiques d'Oran a été présenté en avant-première à la maison de jeunes Souidi-Ahmed de haï "USTO".

Cette œuvre artistique, réalisée par Ouenane Benaoumeur et projetée mercredi soir, relate l'histoire d'un jeune, fraîchement diplômé universitaire, en quête d'un emploi qui lui donne de l'espoir dans la vie, et le hasard fait qu'il obtint un poste de travail auquel il n'avait jamais rêvé.

Ce film d'une demi-heure, où prend part une pléiade d'acteurs talentueux, traite d'un nombre de phénomènes sociaux dont la consommation de drogue et d'actions caritatives et de volontariat auxquelles se voue ce jeune homme.

Cette œuvre est une première expérience du réalisateur dans le domaine du cinéma. Ce cadre à la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran s'appête à tourner un film intitulé *Dour el Wahran dour*, construit sur des séquences des sites archéologiques et historiques que recèle la capitale de l'Ouest algérien.

Le film *El Amel* a été projeté dans le cadre du premier forum des associations culturelles, scientifiques et artistiques, dont le programme a comporté des communications et l'exposition de produits des associations.

Ce forum, visant la consécration des règles de partenariat avec les associations, est organisé par la Direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec l'Odej d'Oran.

58^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Projection du film *Zabana à Bouira*

Le film historique *Zabana* du réalisateur Saïd Ould Khelifa a été projeté à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira, à l'occasion du 58^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

La projection de ce film a eu lieu en présence de responsables locaux et d'un nombre important de citoyens. Il s'agit d'un long métrage dédié au parcours du martyr de la cause nationale Ahmed Zabana.

Le film, réalisé dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, est produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et "Laïth média". Né en 1926 dans la commune de Zahana (Mascara), le chahid Ahmed Zabana, de son vrai nom Ahmed Zahana, a été guillotiné le 19 juin 1956 dans la prison "Barberousse" (Alger).

Ce valeureux martyr était militant de la cause nationale pendant plusieurs années dans les rangs des Scouts musulmans algériens et au sein du Mouvement national pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de rejoindre le maquis.

Après son arrestation en 1954, le tribunal militaire de la France coloniale l'a condamné à mort. Le film, dont le scénario est écrit par Azzedine Mihoubi, "sera projeté dans d'autres salles de cinéma de Bouira", a indiqué Mourad Nacer, directeur local de la culture.

APS

Cuisine

Tomates farcies à la viande



Ingrédients :

3 tomates
200 g de bœuf haché
200 g de champignons
10cl de sauce tomate
sel, poivre
Basilic, origan

Préparation :

Couper un chapeau aux tomates, puis vider l'intérieure à l'aide d'une cuillère. Garder la pulpe. Dans une poêle, faire revenir les champignons dans un peu de beurre puis réserver. Dans la même poêle mettre à revenir la viande hachée, ajouter la pulpe de tomate et 10cl de sauce tomate. Saupoudrer de basilic et d'origan. Saler et poivrer. Laisser mijoter 5 minutes puis laisser refroidir. Garnir les tomates avec la préparation les mettre dans un plat allant au four et faire cuire 30mn. servir avec du riz

Tarte au sucre



Ingrédients pour la pâte :

300 g de farine
15 g de levure boulanger (fraîche ou deshydratée)
2 œufs
100g de beurre fondu
une pincée de sel
100 ml de lait

Garniture :

1 pot de crème fraîche 50 cl
2 œufs
quelques noisettes de beurre

Préparation :

Diluer la levure dans le lait tiède, dans une machine à pain, verser tous les ingrédients de la pâte dans l'ordre indiqué, mettre sur le mode pâte pendant 10 minutes. A la main mélanger de façon à obtenir un gros pâton. Dans un moule à tarte recouvert d'un papier de cuisson, étaler cette pâte, recouvrir et laisser monter 1h. Dans un saladier, battre les œufs, ajouter la crème fraîche, mélanger. Reprendre la pâte, faire une vingtaine de trous avec les doigts, verser la préparation du saladier dessus, mettre quelques noisettes de beurre, mettre au four 30 minutes thermostat 7, servir froid ou tiède.

PROBLEMES CAPILLAIRES

Soins naturels pour tout type de cheveux

Plusieurs facteurs tels que le stress, les changements atmosphériques et le soleil abiment les cheveux, surtout au niveau des pointes. Le shampoing habituel n'est pas suffisant pour les protéger, pour cela il faut en prendre soin en ayant recours parfois aux masques de grand-mère qui sont autant spectaculaires qu'efficaces.

Ce genre de soins naturels ne vous coûtera rien, mais leurs résultats sont impressionnants si vous suivez à la lettre les méthodes d'utilisation recommandées.

Cheveux secs :

Masque à la banane :

Une banane, 1/3 de tasse d'huile d'olive: Mélangez les ingrédients dans un bol. Appliquez sur les cheveux légèrement humides. Mettez un sac en plastique sur vos cheveux et enveloppez-les dans une serviette. Laissez poser une heure. Rincez-les avec un shampoing.

Masque à base de beurre :

4 cuillères de beurre, quelques gouttes d'arôme d'amande. Faites fondre le beurre et ajoutez quelques gouttes d'arôme. Appliquez le masque sur les

cheveux pendant 15 minutes puis rincez-les.

Cheveux fins et fragiles :

Masque aux œufs :

Mélangez un œuf entier, 2 c. à soupe de vinaigre de cidre et 2 c. d'eau minérale. Appliquez le mélange sur vos cheveux mouillés.

Cheveux gras :

Masque au yaourt :

3 cuillères de yaourt nature, 1 jaune d'œuf battu. Mélangez le tout. Laissez poser pendant 20 minutes.

Masque à base d'argile :

1/2 tasse d'argile verte, 1/2 tasse d'eau. Mélangez l'argile et l'eau dans un bol jusqu'à obtenir une pâte. L'appliquer sur vos cheveux 20 minutes avant de rincer.

Masque nourrissant aux



amandes :

Battez un œuf avec 3 c. à soupe d'huile d'amandes douces. Ajoutez 3 c. à soupe de poudre d'amandes. Appliquez sur les cheveux, laissez agir 30 minutes. Faites votre shampoing habituel.

Masque à la crème fraîche :

Mélangez 3 c. à soupe de crème fraîche. Ajoutez un

jaune d'œuf, 2 c. à soupe d'huile d'olive. Appliquez sur les cheveux, laissez agir 30 minutes avant de faire votre shampoing habituel. Si vos cheveux, c'est-à-dire les pointes, sont secs mais que votre cuir chevelu, vos racines, sont plutôt grasses, appliquez vos masques seulement sur vos pointes et vice versa.

ENTRETIENS DOMESTIQUES

Deboucher un evier

Nous avons tous tendance à éplucher des légumes au dessus de l'évier, ou à rincer des assiettes sales à l'eau courante ou encore de vider nos tasses de thé dans l'évier, et forcément il arrive un moment où l'eau ne s'écoule plus : l'évier est bouché !

Si l'évier est légèrement bouché, faites souffler de l'air chaud du sèche-cheveux dans le conduit, en faisant attention d'éviter de mettre en contact l'eau et les parties électriques.

Débouchez un évier engorgé par de la graisse en versant une tasse de bicarbonate de soude puis une autre de sel et beaucoup d'eau bouillante

Ou versez un mélange d'une c. à soupe de bicarbonate de soude et d'une autre de sel fin de cuisine dans la canalisation et tout de suite après un verre à moutarde de vinaigre blanc de façon à former une réaction chimique. Bouchez la canalisation. Attendez une demi-heure. Puis versez un litre d'eau bouillante.

Au moins une fois par semaine : versez dans l'évier des cristaux de soude en paillettes puis brossez. Rincez après 5 minutes. Sinon si le lavabo est bien bouché, dévissez le siphon et nettoyez-le à l'eau additionnée ou non de liquide vaisselle en n'oubliant pas de placer une cuvette en dessous du siphon afin

d'éviter que l'eau sale ne se renverse.

Eviter de boucher un évier :

Votre évier ne se bouchera plus si vous versez régulièrement dans les conduits des cristaux de soude puis de l'eau bouillante.



Trucs et astuces

Faire pousser vos cheveux plus vite



Vous pouvez les aider à se fortifier et à prendre quelques millimètres. Pour cela, mettez du persil frais dans chaque plat à consommer et suivez ce régime pendant un bon mois.

Une peau de pêche



Mélangez une grosse cuillère de miel à une autre de crème fraîche. Passez cette texture sur le corps, laissez dix minutes puis rincez.

Des coudes tout doux



Lorsque vous passez votre crème de jour, frottez tout simplement vos coudes avec le surplus tous les jours et ces derniers deviendront tout doux.

Assainir la transpiration

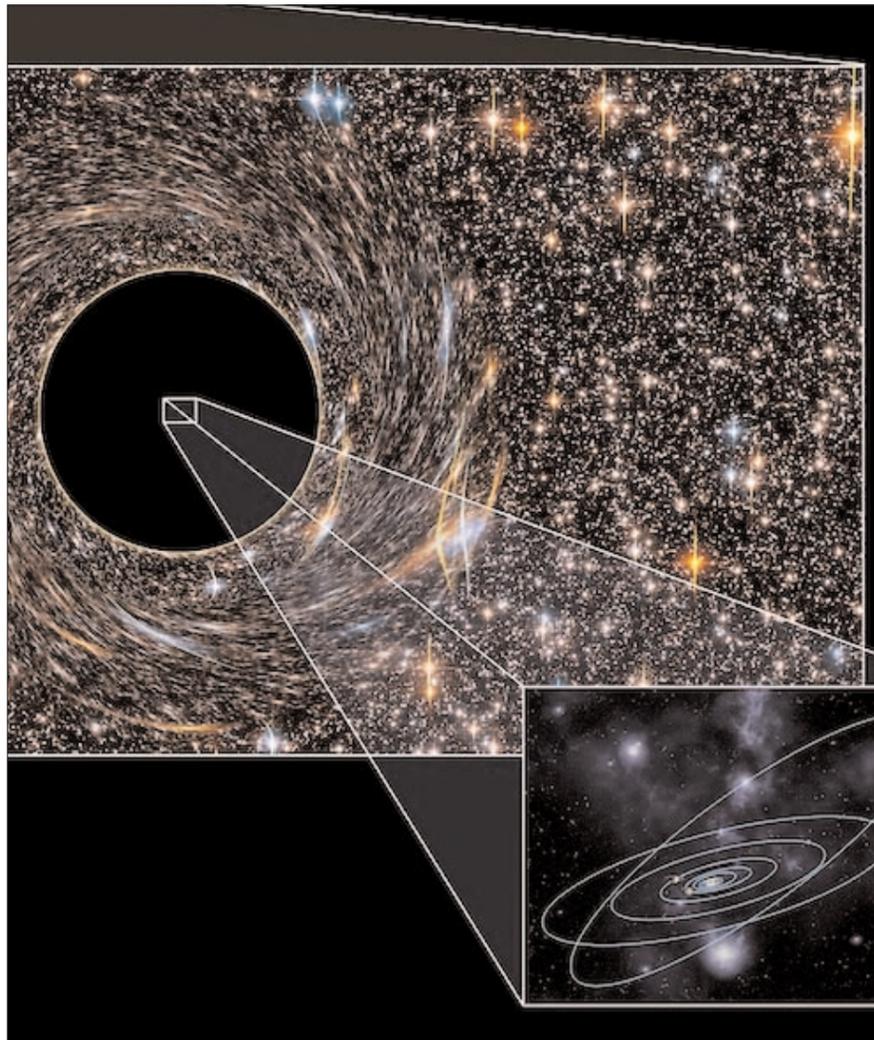


Utilisez de la pierre d'alun en poudre mélangée avec du musc et passez ce mélange sec tous les matins après la douche. Normalement, plus de problèmes pour la journée entière.

Un trou noir supermassif découvert dans la nébuleuse d'Orion

Grâce à des modèles informatiques hypersophistiqués, des astrophysiciens viennent de lever le voile sur le mystère des ensembles d'étoiles se déplaçant à vitesse rapide dans la nébuleuse d'Orion. Ces mouvements indisciplinés seraient dus à la présence d'un trou noir supermassif.

La liste des trous noirs découverts dans l'Univers s'allonge. Une nouvelle étude publiée dans la revue *Astrophysical Journal* révèle en effet la présence d'un trou noir supermassif jusqu'alors inconnu et situé dans la fameuse nébuleuse d'Orion, également connue sous le nom de Messier 42 (ou M42). Or, si cette découverte est déjà intéressante, elle s'avère également importante car elle permet d'expliquer comment certaines étoiles sont retenues dans cette nébuleuse. C'est la colossale force gravitationnelle de ce trou noir de 200 fois la masse du Soleil qui les maintient ensemble. Située à environ 1.300 années-lumière de la Terre, M42 est depuis longtemps connue pour ces étranges propriétés. En effet, les étoiles massives de cette région se déplacent extrêmement rapidement comme si tout le système allait se désagréger. De plus, en comparaison du grand nombre d'étoiles de faible masse qui s'y trouvent, il n'y a que peu d'étoiles massives. "Ces propriétés ont été un casse-tête pour les astronomes, remettant en question toutes leurs connaissances sur la formation et la répartition des étoiles", explique le co-auteur de l'étude Holger Baumgardt de l'université de Queensland. Finalement, c'est donc grâce à de savants modèles informatiques que la nébuleuse d'Orion a pu être comprise. "Dans notre modèle nous avons dû inventer une nouvelle méthode pour mettre en relation le gaz et la façon dont il est expulsé par les intenses radiations des étoiles de grande masse", explique l'auteur



principal de l'étude, le docteur Ladislav Subr de l'université de Prague. Le docteur Baumgardt précise néanmoins que mettre au point de tels modèles fut un véritable défi étant donné le nombre de variables qui ont dû être prises en compte.

Un scénario qui colle parfaitement aux propriétés observées

En fin de compte, les résultats montrent que le gaz, en étant expulsé entraîne une expansion de l'ensemble d'étoiles, ce qui explique pourquoi elles se déplacent rapidement. Plusieurs grosses étoiles sont elles aussi entraînées à l'extérieur tandis que d'autres se dirigent vers le centre et entrent en collision avec les étoiles les plus massives qui s'y trouvent.

A un certain endroit, l'étoile supermassive devient instable et implose dans le trou noir de la nébuleuse. Cité par *Sci-News*, le Dr Subr explique : "notre scénario prend parfaitement en compte toutes les propriétés observées dans la nébuleuse d'Orion, c'est-à-dire le faible nombre d'étoiles supermassives et le mouvement rapide des étoiles centrales, ce qui laisse penser que les étoiles massives situées au centre sont reliées à un trou noir".

"Avoir un trou noir supermassif de cette taille au pas de notre porte serait une incroyable chance de procéder à des études poussées de ces objets énigmatiques", conclut ainsi le professeur Pavel Kroupa de l'université de Bonn et co-auteur de l'étude qui entend bien poursuivre les observations.

Un cimetière de tortue du Jurassique retrouvé en Chine

Plus de 1.800 squelettes de tortues du Jurassique ont été retrouvés en Chine. La découverte devrait permettre aux paléontologues de recueillir des données précieuses permettant de caractériser la diversité des spécimens au sein de cette espèce. Un "cimetière" de tortues datant de l'ère du Jurassique a été mis au jour en Chine, au nord-ouest de la province du Xinjiang. Au total, plus de 1.800 squelettes ont été retrouvés empilés les uns sur les autres. Selon les paléontologues, la mort des reptiles remonte à près de 160 millions d'années. La cause de ce décès de masse serait liée principalement à une période de grosse sécheresse durant laquelle les tortues se seraient rassemblées

sur les derniers points d'eau en attendant la pluie. L'averse n'arrivant pas, la terre se serait petit à petit asséchée provoquant la mort des reptiles. C'est alors peu après leur trépas que des ondées se seraient finalement manifestées, inondant la zone et entraînant les cadavres vers un point recouvert de sédiments avec le temps. La découverte annoncée dans la dernière édition de la revue allemande *Naturwissenschaften*, fait part d'une concentration du nombre de squelette allant jusqu'à 36 spécimens par mètre carré.

"La découverte de ce site augmente considérablement le nombre de tortues du Jurassique répertoriées à ce jour" explique à LiveScience Walter Joyce, spécialiste des

tortues fossiles à l'Université de Tübingen en Allemagne. Ce nouvel échantillon offre aux chercheurs une occasion rare d'étudier les variations entre les individus d'une même espèce fossile. "Nous savons au regard des organismes vivants que les individus de certaines espèces se ressemblent beaucoup, alors que les individus d'autres espèces montrent une grande variation" explique le spécialiste.

Celui-ci ajoute : "En tant que paléontologue, il est donc toujours difficile d'évaluer si votre fossile est différent des autres parce qu'il s'agit d'une nouvelle espèce, ou parce qu'il fait partie d'une déjà connue composé de spécimens variables". Il conclut : "Grâce aux données récoltées sur le



nouveau site, nous allons enfin être en mesure d'évaluer plus rigoureusement les schémas de diversité de tortues vivant en Asie durant le Jurassique".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LAMPE HALOGÈNE

Inventeur : **Edward G. Zubler** Date : **1959** Lieu : **états-Unis**

C'est le chimiste Edward G. Zubler qui inventa la lampe halogène en 1959 alors qu'il travaillait comme chercheur à la General Electric. Le gaz halogène, introduit par Zubler, élimine les particules, recycle les dépôts de tungstène et rallonge la durée de vie de l'ampoule.



Olga Kurylenko

quelques jours de vacances avec son homme

Olga Kurylenko s'est octroyée quelques jours de vacances avec son homme. La jeune femme passe ainsi de doux moments sur une plage paradisiaque de Floride pour un séjour occupé à se baigner, bronzer et se prélasser.



Sophie Davant

nouvelle rupture sentimentale dans sa vie

Erik Orsenna aurait quitté Sophie Davant. Pourtant, leur histoire semblait tellement parfaite. Sophie préfère garder son jardin secret pour elle : "C'est une histoire privée que je garde privée", conclut Sophie Davant.



Vanessa Hudgens

Le sport, sa nouvelle obsession !

Vanessa Hudgens sans être skinny, la belle brunette est parfaitement proportionnée et plutôt mince, et résultat, elle est top en bikini dans son dernier film Spring Breakers. Et en ce moment, plus que jamais, elle est assidue à la gym !

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h39
Dohr	12h32
Asr	15h27
Maghreb	17h59
Icha	19h15

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MÉDÉA, HOMICIDE VOLONTAIRE

Interpellation du présumé auteur à El Omaria



Le 24 octobre 2012 dans la commune d'El Omaria, à Médéa, des informations faisant état de la présence d'une personne grièvement blessée, sont parvenus aux services de police de la sûreté de daïra d'El Omaria. Ces derniers dépêchés sur les lieux, découvrent la victime et l'évacuent vers l'hôpital de Berrouaghia, situé à Médéa. L'enquête diligentée par les policiers leur permet d'identifier et d'interpeller l'auteur, un individu âgé de 23 ans, qui a été devant le parquet.

BLËSSE GRIËVEMENT UN HOMME SUCCOMBE À SES BLESSURES

L'auteur du meurtre interpellé à Douéra

Le 28 octobre dernier, vers 21h30, il a été enregistré l'admission à l'hôpital de Douera, sis à Alger, d'un individu âgé de 33 ans, portant des blessures au niveau de la jambe, perpétrées par arme blanche (couteau),

lequel a succombé à ses blessures. L'enquête menée par les policiers a permis l'interpellation de l'auteur du crime, il s'agit d'un individu âgé de 21 ans. Le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente.

UN JEUNE DE 31 ANS TUÉ À BOUMERDÈS

Deux frères suspectés arrêtés à Bordj Menaïel

Le 29 octobre pass il a été enregistré l'admission à l'hôpital de Bordj Menaïel, sis à Boumerdès, du corps sans vie d'un individu âgé de 31 ans, victime d'une agression à l'arme blanche (couteau et fauchon). Aussitôt avisés, les

services ont entamé une enquête, qui s'est soldée par l'interpellation des deux auteurs du crime, il s'agit de deux (02) frères, âgés respectivement de 19 et 22 ans. Les mis en cause ont été présentés par devant la juridiction compétente.

CRÉATION DE LIEU DE DÉBAUCHE À GUÉ DE CONSTANTINE

5 personnes présentées devant le parquet

Les gendarmes de la brigade de Gué de Constantine ont présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey, cinq personnes, dont deux de sexe féminin parmi elles une mineure, pour création d'un lieu de débauche et détournement et incitation de mineure à la débauche. Quatre d'entre-

elles ont été placées sous mandat de dépôt et la mineure citée à comparaître à une audience ultérieure. A signaler que le 29 octobre passé les mis en cause ont été interpellés par les éléments de ladite brigade à l'intérieur d'une habitation érigée en un lieu de débauche dans la commune de Gué de Constantine.

MEMBRES D'UN RÉSEAU DE PROSTITUTION

Huit Africains interpellés à Tamanrasset

Il y a quatre jours, les services de police de la sûreté de wilaya de Tamanrasset recourent des informations faisant état de l'existence d'un réseau de malfaiteurs au niveau de la ville de Tamanrasset. La perquisition du domicile des suspects a permis l'interpellation de huit ressortissants étrangers âgés entre 21 et 32 ans, en situation irrégulière, dont cinq femmes constituant un réseau de prostitution, commercialisation de stupéfiants et falsifi-

cation de documents administratifs. Durant la fouille du domicile, les éléments de police récupèrent 109 grammes d'héroïne, cinq cartes de demande d'asile falsifiées, divers documents servant à la falsification de passeports, trois ordinateurs, des passeports de différents pays, deux appareils photo et des produits et liquides utilisés dans la falsification de documents.

RIXE SANGLANTE À SÉTIF

Un jeune de 22 ans tué à l'arme blanche

Il y a quatre jours de cela une rixe éclate entre deux groupes de jeunes, au cours de laquelle, un jeune de 22 ans est blessé grièvement avant de rendre l'âme une fois évacué à l'hôpital.

Aussitôt avisés, les éléments de la sûreté de wilaya de Sétif se déplacent sur

les lieux du crime et entament une enquête.

Le témoignage fourni par les présents et les recherches permettent aux policiers l'identification et l'interpellation de l'auteur de l'homicide, âgé de 17 ans, ainsi que ses six complices.

BLIDA, LORS D'UN CONTRÔLE DE ROUTINE

Interpellation d'un individu recherché pour vol

Le 27 octobre 2012 les éléments de police de la sûreté de daïra de Mouzaïa, à Blida, interpellent un individu suspect âgé de 29 ans et l'emmènent au poste

de police. Au cours de l'examen de sa situation, les policiers découvrent que l'individu en question était recherché pour vol.

PORT DE BEJAIA

Importation frauduleuse de produits psychotropes

Il y a quelques jours, les éléments de la brigade de police des frontières ont interpellé un ressortissant étranger âgé de 33 ans, passant en provenance de Marseille (France).

Ce dernier avait dissimulé à l'intérieur de son véhicule 120 comprimés psychotropes.

Le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente.

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de 78,9 grammes de cannabis à Batna...

Le 28 octobre 2012 lors d'une opération de police, les éléments de la 2^e sûreté urbaine de Batna ont interpellé un indi-

vidu âgé de 34 ans, en possession de 78,9 grammes de cannabis. Le mis en cause a été présenté devant le parquet compétent.

...56.000 comprimés de psychotropes saisis à Mila

Les gendarmes de Mila viennent de réussir un grand coup en parvenant à démanteler un important réseau spécialisé dans le trafic de psychotropes, de marque Rivotril, où la quantité de 56 000 comprimés ont été saisis et trois trafiquants dont une femme ont été interpellés. En effet, les gendarmes de la brigade de Hamala ont présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Mila puis devant le juge d'instruction près du même tribunal, trois personnes dont une femme pour détention et

commercialisation de stupéfiants et psychotropes, Une d'entre elles a été placée sous mandat de dépôt, la deuxième mise sous contrôle judiciaire tandis que la femme a été remise en liberté. Les gendarmes de la brigade de Hamala en service de police de la route sur la RN 27, au lieu-dit Beni Haroun, commune de Hamala, ont interpellé un citoyen voyageant à bord d'un autocar, de Constantine vers El Milia, en possession de cinquante-six mille comprimés de psychotropes.

...une personne arrêtée en possession de 500 gr de kif traité à Tébessa

Les gendarmes de la brigade de Oum Ali, sise à Tébessa, ont présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Bir El Ater, une personne

pour détention et commercialisation des stupéfiants. Une quantité de 500 grammes de kif traité a été saisie. Elle a été placée sous mandat de dépôt.